



Rapport
financier
semestriel
au 30 juin

2012

Sommaire

1	Identité des personnes responsables du rapport financier semestriel et du contrôle des comptes	3
2	Rapport semestriel d'activité au 30 juin 2012	5
3	Comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2012	15
4	Rapport des commissaires aux comptes	85

1 IDENTITE DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL ET DU CONTROLE DES COMPTES

1.1 - RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

1.1.1 - Nom et fonction du responsable du rapport financier semestriel

Monsieur Gilles Schnepf, Président Directeur Général de Legrand, société anonyme dont le siège social est situé 128 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 87000 Limoges et dont le numéro unique d'identification est le 421 259 615 RCS Limoges, ci-après la "Société".

1.1.2 - Attestation du responsable du rapport financier semestriel

"J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 5 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice."

Gilles Schnepf
Président Directeur Général

1.2 - RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.2.1 - Commissaires aux comptes titulaires

PricewaterhouseCoopers Audit

Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles

Représenté par Gérard Morin
Crystal Park
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine

Nommé commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée générale ordinaire du 6 juin 2003, devenu commissaire aux comptes titulaire à la suite de la fusion entre Pricewaterhouse et Coopers & Lybrand Audit et renouvelé en tant que commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée générale ordinaire du 27 mai 2010 pour une durée de six exercices. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Deloitte & Associés

Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles

Représenté par Jean-Marc Lumet
185, avenue Charles-de-Gaulle
BP 136
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Nommé commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2005 et renouvelé en tant que commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée générale ordinaire du 26 mai 2011 pour une durée de six exercices. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

1.2.2 - Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Yves Nicolas

Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles
Crystal Park
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine

Nommé commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée générale ordinaire du 2 mars 2004 et renouvelé en tant que commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée générale ordinaire du 27 mai 2010 pour une durée de six exercices. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

BEAS

Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles
7-9, Villa Houssay
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Nommé commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2005 et renouvelé en tant que commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée générale ordinaire du 26 mai 2011 pour une durée de six exercices. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

1.3 - POLITIQUE DE L'INFORMATION

1.3.1 - Responsable de l'information

Monsieur Antoine Burel

Directeur financier

Adresse : 82, rue Robespierre, 93170 Bagnolet
Téléphone : + 33 (0) 1 49 72 52 00
Télécopie : + 33 (0) 1 43 60 54 92

1.3.2 - Calendrier indicatif de la communication financière

Les informations financières à communiquer au public par la Société seront disponibles sur le site Internet de la Société (www.legrand.com).

À titre indicatif, le calendrier de la communication financière de la Société devrait être le suivant :

- Résultats des neuf premiers mois de l'année 2012 : 8 novembre 2012 ;
- Résultats annuels 2012 : 14 février 2013.

2 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2012

2.1. NOTE PRÉLIMINAIRE

Les lecteurs sont invités à lire les informations qui suivent relatives à la situation financière et au résultat opérationnel de la Société avec les états financiers consolidés de la Société, les notes annexées aux états financiers consolidés pour la période close le 30 juin 2012 figurant au chapitre 3 du présent rapport financier semestriel et toute autre information financière figurant dans le document de référence déposé auprès de l'AMF le 5 avril 2012 sous le numéro D.12-0291 et actualisé le 11 mai 2012 sous le numéro D.12-0291-A01. Les états financiers de la Société ont été préparés conformément aux normes IFRS et aux interprétations de l'IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne. Les informations qui suivent contiennent également des éléments prévisionnels reposant sur des estimations concernant l'activité future de Legrand et qui pourraient se révéler significativement différents des résultats réels.

Les pourcentages peuvent être calculés à partir de chiffres non entiers et peuvent, en conséquence, être différents des pourcentages calculés à partir de chiffres entiers.

2.2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Legrand est le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment. Le Groupe conçoit, produit et commercialise une offre complète de produits et systèmes de contrôle et commande, cheminement de câbles, distribution d'énergie et « Voix-Données-Images » (« VDI »). Legrand commercialise ses produits sous des marques généralistes de renommée internationale, notamment *Legrand* et *Bticino*, ainsi que sous des marques locales ou spécialistes reconnues. Legrand dispose d'implantations commerciales et industrielles dans plus de 70 pays et commercialise une large gamme de produits, comprenant environ 190 000 références, dans près de 180 pays. En 2011, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'est élevé à 4 250,1 millions d'euros, dont 77 % à l'international.

Le reporting de la situation financière et du résultat opérationnel du Groupe est ventilé en cinq zones géographiques correspondant aux régions d'origine de facturation. Les informations concernant le résultat opérationnel et la situation financière de chacune des cinq zones géographiques sont présentées pour les périodes du 1^{er} janvier au 30 juin 2012 et 2011 à la Note 24 annexée aux états financiers consolidés figurant au chapitre 3 du présent rapport financier semestriel. Une zone correspond à un seul pays ou consolide les résultats de plusieurs pays et marchés distincts. Ces cinq zones géographiques sont :

- la France ;
- l'Italie ;
- le Reste de l'Europe (qui comprend principalement la Russie, la Turquie, l'Espagne, la Belgique, le Royaume-Uni, la Pologne, les Pays-Bas, l'Allemagne, le Portugal, la Grèce et l'Autriche) ;
- les États-Unis et le Canada ; et
- le Reste du Monde (qui comprend principalement le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Australie, le Mexique, le Chili et la Colombie).

Les caractéristiques des marchés locaux étant les facteurs déterminants du chiffre d'affaires par zone et de la performance de Legrand, l'information financière consolidée des zones multi-pays ne présente pas une image exacte des performances financières de chaque marché national. En effet, les activités au sein des zones géographiques varient significativement d'un pays à l'autre. De plus, les produits sont fabriqués et vendus localement ou sont importés d'une autre entité du Groupe ou sont encore exportés vers une autre entité du Groupe. Ces facteurs peuvent rendre difficile la comparaison des résultats des différentes zones géographiques entre eux. Par conséquent, en dehors des informations et données relatives aux chiffres d'affaires, l'analyse des résultats exposée ci-dessous reflète essentiellement les résultats consolidés du Groupe. En outre, des références aux marchés nationaux sont présentées lorsque ceux-ci ont une forte incidence sur les comptes.

2.3. ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Au cours du premier semestre et conformément à sa stratégie d'acquisition autofinancée et ciblée de sociétés de petite ou moyenne taille, disposant de fortes positions de marché et aux perspectives prometteuses, Legrand a annoncé trois opérations de croissance externe :

- Numeric UPS, leader du marché des UPS⁽¹⁾ de petite et moyenne puissance en Inde ;
- Aegide, leader des armoires Voix Données Images pour datacenters (centre de données) aux Pays-Bas et acteur de premier plan de ce marché en Europe ; et
- Daneva⁽²⁾, leader des produits de connexion au Brésil.

⁽¹⁾ UPS : Uninterruptible Power Supply, Alimentation Statique sans Interruption (onduleur)

⁽²⁾ Un accord de joint-venture a été signé et reste soumis à l'approbation des autorités de la concurrence brésiliennes

Le groupe continue ainsi de renforcer ses positions commerciales, notamment dans les nouvelles économies et les nouveaux segments de marché.

Compte tenu de leurs dates d'intégration dans les comptes du groupe, la consolidation de l'ensemble des entités acquises depuis juillet 2011 devrait avoir un effet positif d'environ 4,5 % sur la croissance annuelle du chiffre d'affaires du groupe.

Legrand poursuit ses efforts d'innovation, moteur de son développement et a consacré près de 5 % de son chiffre d'affaires à la R&D et plus de la moitié de ses investissements aux nouveaux produits. Le groupe a ainsi lancé de nombreuses nouvelles gammes au cours du premier semestre dont notamment :

- la gamme d'appareillage saillie Mingzhi en Chine ;
- les systèmes de communication pour réseaux multimédias résidentiels Home Network ;
- les portiers vidéo new Sfera en Italie qui seront déployés prochainement à l'international ;
- les systèmes de sécurité électronique CCTV à l'international ;
- les prises de sol Platinum destinées aux marchés européens ; et
- la nouvelle génération de blocs de sécurité encastrés Practice pour la France.

Par ailleurs, le groupe continue d'enrichir son offre existante par l'apport de nouvelles fonctionnalités notamment aux gammes d'appareillage telles que Céliane et Arteur ou de distribution d'énergie comme Puissance3.

2.4. COMPARAISON DES RÉSULTATS SEMESTRIELS 2011 ET 2012

	Legrand	
	Période de 6 mois close le 30 juin	
<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011
Chiffre d'affaires	2 223,7	2 107,8
Charges opérationnelles		
Coût des ventes	(1 051,3)	(981,0)
Frais administratifs et commerciaux	(605,1)	(570,7)
Frais de recherche et développement	(95,8)	(99,5)
Autres produits (charges) opérationnels	(27,2)	(31,1)
Résultat opérationnel	444,3	425,5
Charges financières	(51,0)	(46,5)
Produits financiers	10,5	12,1
Gains (Pertes) de change	(10,6)	10,7
Charges financières (nettes)	(51,1)	(23,7)
Résultat avant impôts	393,2	401,8
Impôts sur les résultats	(123,8)	(135,0)
Résultat net de l'exercice	269,4	266,8
Résultat net revenant à :		
- Legrand	268,7	266,4
- Intérêts minoritaires	0,7	0,4

Le tableau ci-dessous présente le calcul détaillé du résultat opérationnel ajusté (défini comme le résultat opérationnel retraité des amortissements des réévaluations d'actifs incorporels pratiquées lors des acquisitions et des frais/produits liés à celles-ci ainsi que, le cas échéant, des dépréciations de *goodwill*) et du résultat opérationnel ajusté récurrent (c'est-à-dire hors charges de restructuration).

	Legrand	
	Période de 6 mois close le 30 juin	
<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011
Résultat net de l'exercice	269,4	266,8
Impôts sur les résultats	123,8	135,0
(Gains) Pertes de change	10,6	(10,7)
Produits financiers	(10,5)	(12,1)
Charges financières	51,0	46,5
Résultat opérationnel	444,3	425,5
Amortissements et frais liés aux acquisitions	12,2	17,2
Pertes de valeur des goodwill	0,0	0,0
Résultat opérationnel ajusté	456,5	442,7
Charges liées aux restructurations	4,6	13,2
Résultat opérationnel ajusté récurrent	461,1	455,9

2.4.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 5,5 % à 2 223,7 millions d'euros au premier semestre 2012 contre 2 107,8 millions d'euros au premier semestre 2011, en raison :

- d'une augmentation de 5,4 % du chiffre d'affaires due aux changements du périmètre de consolidation, reflet de la politique d'acquisition ciblée et autofinancée de Legrand ; et
- d'une augmentation de 1,5 % du chiffre d'affaires provenant de l'évolution des taux de change sur la période ;

partiellement compensées par :

- une évolution organique⁽¹⁾ de - 1,3 % du fait d'une base de comparaison élevée au premier semestre 2011, notamment en France. Par ailleurs, le développement des nouvelles économies, où la croissance organique des ventes s'élève à plus de 5 %, et la progression des ventes aux Etats-Unis compensent les évolutions d'activité enregistrées dans la plupart des économies matures d'Europe.

À périmètre de consolidation et taux de change constants, l'évolution du chiffre d'affaires par zone de destination (marché de localisation du client tiers final) entre les six premiers mois 2012 et les six premiers mois 2011 est la suivante :

France	- 2,9 %
Italie	- 12,8 %
Reste de l'Europe	+ 0,2 %
États-Unis et Canada	+ 3,0 %
Reste du Monde	+ 3,2 %
TOTAL	- 1,3 %

⁽¹⁾ Organique : à structure et taux de change constants

France. Le chiffre d'affaires en France est en baisse de 2,7 % au premier semestre 2012 à 506,8 millions d'euros contre 520,9 millions d'euros au premier semestre 2011. Cette baisse provient principalement d'une évolution organique de - 2,9 % du fait d'une base de comparaison élevée au premier semestre 2011 (en particulier en raison de lancements majeurs de nouveaux produits). Retraité de cet effet de base exigeant, le chiffre d'affaires réalisé en France est pratiquement stable et démontre une belle résistance dans les activités où Legrand dispose de fortes positions commerciales (comme en appareillage ou en éclairage de sécurité) pour lesquelles le groupe enregistre de bonnes croissances sur deux ans.

Italie. Le chiffre d'affaires en Italie a baissé de 12,8 % à 302,5 millions d'euros au premier semestre 2012 contre 347,0 millions d'euros au premier semestre 2011. Le chiffre d'affaires (*sell-in*) affiche une variation organique de - 12,8 % mais l'évolution des ventes aval de produits Legrand par les distributeurs (*sell-out*) est supérieure à celle du *sell-in* de l'ordre de 3 points et ressort donc à environ - 10 %. Dans un contexte de marché difficile, le groupe bénéficie de ses positions de leadership très solides notamment en appareillage.

Reste de l'Europe. Le chiffre d'affaires dans la zone Reste de l'Europe a progressé de 2,7 % à 401,3 millions d'euros au premier semestre 2012 contre 390,9 millions d'euros au premier semestre 2011. Cette hausse provient d'une évolution organique du chiffre d'affaires de 0,2 %, d'une variation de périmètre positive à hauteur de 3,2 %, correspondant principalement à la consolidation d'Aegide aux Pays-Bas, partiellement compensées par une variation des taux de change défavorable de 0,7 %. L'évolution organique de 0,2 % reflète de bonnes performances en Russie et en Europe de l'Est en général, en Turquie, en Allemagne et en Autriche qui compensent une activité toujours difficile en Europe du Sud (Espagne, Portugal, Grèce).

États-Unis et Canada. Le chiffre d'affaires dans la zone États-Unis et Canada a augmenté de 27,5 % à 356,2 millions d'euros au premier semestre 2012 contre 279,4 millions d'euros au premier semestre 2011. Cette hausse provient d'une croissance organique de 3,0 % du chiffre d'affaires, porté par de belles réalisations notamment en appareillage, en cheminement de câbles en fil et en systèmes résidentiels, d'une variation de périmètre positive à hauteur de 14,6 %, correspondant essentiellement à la consolidation de Middle Atlantic Products et d'une variation des taux de change favorable de 8,0 %. Au cours du premier semestre 2012, le marché résidentiel a montré des signes d'amélioration, même si ce segment reste toujours très en dessous de ses niveaux historiques, et les activités non résidentielles n'ont, pour leur part, pas encore repris.

Reste du Monde. Le chiffre d'affaires dans la zone Reste du Monde a augmenté de 15,3 % à 656,9 millions d'euros au premier semestre 2012 contre 569,6 millions d'euros au premier semestre 2011. Cette hausse résulte d'une évolution organique de + 3,2 % du chiffre d'affaires, avec de belles croissances en Inde, en Chine, au Chili, en Colombie, ainsi qu'en Arabie saoudite et en Afrique du Sud, d'une variation de périmètre favorable de 10,3 %, correspondant principalement à la consolidation de SMS au Brésil et de Megapower en Malaisie, et d'un impact de change favorable de 1,3 %.

Le tableau ci-dessous présente les différentes composantes de l'évolution du chiffre d'affaires publié par zone de **destination** (marché de localisation du client tiers final).

Chiffre d'affaires en millions d'euros sauf %	1 ^{er} semestre 2011	1 ^{er} semestre 2012	Variation totale	Variation de périmètre	Croissance organique ⁽¹⁾	Effet change
France	520,9	506,8	- 2,7 %	0,2 %	- 2,9 %	0,0 %
Italie	347,0	302,5	- 12,8 %	0,0 %	- 12,8 %	0,0 %
Reste de l'Europe	390,9	401,3	2,7 %	3,2 %	0,2 %	- 0,7 %
USA/Canada	279,4	356,2	27,5 %	14,6 %	3,0 %	8,0 %
Reste du Monde	569,6	656,9	15,3 %	10,3 %	3,2 %	1,3 %
TOTAL CONSOLIDE	2 107,8	2 223,7	5,5 %	5,4 %	- 1,3 %	1,5 %

⁽¹⁾ À structure et taux de change constants.

Le tableau ci-dessous présente les différentes composantes de l'évolution du chiffre d'affaires publié par zone d'**origine** de facturation.

Chiffre d'affaires en millions d'euros sauf %	1 ^{er} semestre 2011	1 ^{er} semestre 2012	Variation totale	Variation de périmètre	Croissance organique ⁽¹⁾	Effet change
France	583,2	565,5	- 3,0 %	- 0,5 %	- 2,5 %	0,0 %
Italie	368,2	316,8	- 14,0 %	0,0 %	- 14,0 %	0,0 %
Reste de l'Europe	381,7	394,3	3,3 %	3,3 %	0,8 %	- 0,8 %
USA/Canada	284,2	362,4	27,5 %	14,9 %	2,7 %	8,1 %
Reste du Monde	490,5	584,7	19,2 %	12,4 %	4,5 %	1,5 %
TOTAL CONSOLIDE	2 107,8	2 223,7	5,5 %	5,4 %	- 1,3 %	1,5 %
<i>(1) À structure et taux de change constants.</i>						

2.4.2. CHARGES OPERATIONNELLES

➤ COÛT DES VENTES

Le coût des ventes consolidé a augmenté de 7,2 % à 1 051,3 millions d'euros au premier semestre 2012 contre 981,0 millions d'euros au premier semestre 2011, principalement du fait :

- de la hausse des prix des matières premières et des composants au premier semestre 2012 ;
- de la moindre constitution de stocks au premier semestre 2012 comparé au premier semestre 2011 ;
- de l'impact des taux de change, l'euro s'étant déprécié vis-à-vis d'un certain nombre de monnaies ; et
- de la consolidation des nouvelles entités acquises ;

partiellement compensés par

- la baisse du volume de matières premières et composants consommés en raison de la baisse de la production ; et
- des efforts continus de productivité et d'amélioration de nos process.

Le coût des ventes en pourcentage du chiffre d'affaires a augmenté passant de 46,5 % au cours des six premiers mois de 2011 à 47,3 % au cours des six premiers mois de 2012.

➤ FRAIS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX

Les frais administratifs et commerciaux ont augmenté de 6,0 % à 605,1 millions d'euros au cours du premier semestre 2012 contre 570,7 millions d'euros au premier semestre 2011, essentiellement du fait :

- de la consolidation des nouvelles entités acquises ;
- de l'impact des taux de change, l'euro s'étant affaibli vis-à-vis d'un certain nombre de monnaies ; et
- d'un renforcement de la présence commerciale du Groupe en particulier dans les nouvelles économies.

Globalement, à périmètre de consolidation et taux de change constants, les frais administratifs et commerciaux sont en baisse de 0,9 % au premier semestre 2012 par rapport au premier semestre 2011.

Exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, les frais administratifs et commerciaux sont quasiment inchangés à 27,2 % au premier semestre 2012 contre 27,1 % au premier semestre 2011.

➤ FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations Incorporelles », le Groupe a mis en œuvre un système interne de mesure et de comptabilisation des frais de développement à immobiliser en immobilisations incorporelles. À ce titre, 15,1 millions d'euros de frais de développement ont été capitalisés au cours du premier semestre 2012 contre 15,5 millions d'euros au cours du premier semestre 2011.

Les frais de recherche et développement ont atteint 95,8 millions d'euros au premier semestre 2012 et 99,5 millions d'euros au premier semestre 2011.

En retraitant l'impact de la capitalisation des frais de développement et hors incidence des amortissements liés à l'acquisition de Legrand France ainsi que du crédit d'impôt sur les activités de recherche & développement, les dépenses de recherche et développement ont augmenté de 7.6 % à 108,2 millions d'euros au premier semestre 2012 (soit 4,9 % du chiffre d'affaires) contre 100,6 millions d'euros au premier semestre 2011 (soit 4,8 % du chiffre d'affaires). Cette hausse des dépenses de recherche et développement s'explique entre autres par les efforts continus du groupe pour enrichir son offre et par la prise en compte des sociétés nouvellement acquises.

Au cours du premier semestre 2012, Legrand a activement poursuivi sa politique d'innovation, moteur de sa croissance organique. Pour une description des principaux lancements de nouveaux produits, les lecteurs sont invités à se référer au paragraphe 2.3 du présent chapitre.

	Calcul des dépenses de recherche et développement	
	Période de 6 mois close le 30 juin	
<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011
Frais de recherche et développement	(95,8)	(99,5)
Amortissements liés aux acquisitions et crédit d'impôt recherche	(7,8)	2,2
Dotation aux amortissements des frais de développement capitalisés	10,5	12,2
Dépenses de recherche et développement avant frais de développement capitalisés	(93,1)	(85,1)
Frais de développement capitalisés	(15,1)	(15,5)
Dépenses de recherche et développement de la période	(108,2)	(100,6)

➤ AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

Au cours du premier semestre 2012, les autres produits et charges opérationnels se sont élevés à 27,2 millions d'euros contre 31,1 millions d'euros sur la même période en 2011. Cette variation est notamment liée à une réduction des charges de restructuration, principalement dans la zone Reste de l'Europe.

2.4.3. RESULTAT OPERATIONNEL

Le résultat opérationnel du Groupe a augmenté de 4,4 % à 444,3 millions d'euros au premier semestre 2012 contre 425,5 millions d'euros au premier semestre 2011. Cette hausse résulte :

- d'une hausse de 5,5 % du chiffre d'affaires y compris la consolidation des nouvelles entités acquises ; et
- d'une baisse de 12,5 % des autres produits et charges opérationnels ;

partiellement compensées par :

- une hausse de 7,2 % du coût des ventes ; et
- une hausse de 4,6 % des frais administratifs, commerciaux et de recherche et développement.

Au total, le résultat opérationnel consolidé exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires est quasiment maintenu et représente 20,0 % au premier semestre 2012 contre 20,2 % au premier semestre 2011.

2.4.4. RESULTAT OPERATIONNEL AJUSTE

Le résultat opérationnel ajusté est défini comme le résultat opérationnel retraité des amortissements des réévaluations d'actifs incorporels pratiquées lors des acquisitions et des frais/produits liés à celles-ci ainsi que, le cas échéant, des dépréciations de goodwill.

Le résultat opérationnel ajusté a augmenté de 3,1 % à 456,5 millions d'euros au premier semestre 2012 contre 442,7 millions d'euros au premier semestre 2011 provenant d'une hausse dans la plupart des zones géographiques. Dans le détail, le résultat opérationnel ajusté a évolué de la façon suivante dans les différentes zones géographiques:

- une augmentation en France pour atteindre 143,1 millions d'euros au premier semestre 2012 contre 141,0 millions d'euros au premier semestre 2011 et représenter 25,3 % du chiffre d'affaires pour les six premiers mois de 2012 contre 24,2 % pour les six premiers mois de 2011 ;
- une diminution en Italie pour atteindre 99,5 millions d'euros au premier semestre 2012 contre 125,9 millions d'euros au premier semestre 2011 et représenter 31,4 % du chiffre d'affaires pour les six premiers mois de 2012 contre 34,2 % du chiffre d'affaires pour les six premiers mois de 2011 ;
- une augmentation de 24,0 % de la zone Reste de l'Europe pour atteindre 50,2 millions d'euros au premier semestre 2012 contre 40,5 millions d'euros au premier semestre 2011 et représente ainsi 12,7 % du chiffre d'affaires pour les six premiers mois de 2012 contre 10,6 % pour les six premiers mois de 2011 ;
- une hausse aux États-Unis et Canada pour atteindre 52,4 millions d'euros au premier semestre 2012 contre 51,4 millions d'euros au premier semestre 2011 et représenter 14,5 % du chiffre d'affaires pour les six premiers mois de 2012 contre 18,1 % pour les six premiers mois de 2011 ; et
- une augmentation significative de la zone Reste du Monde de 32,7 % pour atteindre 111,3 millions d'euros au premier semestre 2012 contre 83,9 millions d'euros au premier semestre 2011 et représenter ainsi 19,0 % du chiffre d'affaires pour les six premiers mois de 2012 contre 17,1 % pour les six premiers mois de 2011.

Au premier semestre 2012, la marge opérationnelle ajustée de Legrand s'établit à 20,5 %. Cette bonne performance opérationnelle illustre la qualité et la solidité des positions commerciales de Legrand, la réactivité des équipes du groupe face à des évolutions de marché très différenciées et la capacité de Legrand à maîtriser ses prix de ventes.

2.4.5. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Les charges financières ont augmenté de 9,7 % au premier semestre 2012 à 51,0 millions d'euros contre 46,5 millions d'euros au premier semestre 2011. Les produits financiers ont représenté 10,5 millions d'euros au premier semestre 2012 contre 12,1 millions d'euros au premier semestre 2011. Les produits et charges financiers se sont élevés à 1,8 % du chiffre d'affaires au cours des six premiers mois de 2012 contre 1,6 % au cours des six premiers mois de 2011. L'augmentation des produits et charges financiers provient, comme attendu, principalement d'un niveau d'endettement moyen plus élevé ainsi que de l'évolution de la structure de la dette brute du Groupe.

2.4.6. GAINS ET PERTES DE CHANGE

Les pertes de change s'élèvent à 10,6 millions d'euros pour les six premiers mois de 2012 contre des gains de change de 10,7 millions d'euros au premier semestre 2011. Cette variation des gains et pertes de change tient essentiellement à l'évolution de l'euro vis-à-vis des autres monnaies (en particulier du fait de l'effet de ces évolutions sur la valorisation des prêts inter-compagnies dont la contrepartie se trouve en réserves de conversion), soit une baisse de l'euro en 2012 contre une hausse en 2011.

2.4.7. IMPOTS SUR LES RESULTATS

La charge d'impôt sur les résultats consolidés s'élève à 123,8 millions d'euros au premier semestre 2012 contre 135,0 millions d'euros au premier semestre 2011. Cette baisse représente une diminution du taux effectif d'imposition de l'ordre de 2 points.

2.4.8. RESULTAT NET

Le résultat net consolidé augmente de 1,0%, s'élevant à 269,4 millions d'euros au premier semestre 2012 contre 266,8 millions d'euros au premier semestre 2011. Cette hausse résulte :

- d'une augmentation de 18,8 millions d'euros du résultat opérationnel comprenant la consolidation des nouvelles entités acquises ; et
- d'une baisse de 11,2 millions d'euros du montant de l'impôt sur les bénéfices ;

partiellement compensées par :

- une augmentation de 6,1 millions d'euros des charges financières (nettes) ; et
- un effet défavorable des gains et pertes de change de 10,6 millions d'euros au premier semestre 2012 contre un effet favorable de 10,7 millions d'euros au premier semestre 2011.

2.4.9. FLUX DE TRESORERIE

Le tableau ci-dessous résume les flux de trésorerie pour les périodes closes les 30 juin 2012 et 2011 :

<i>(en millions d'euros)</i>	Legrand Période de 6 mois close le 30 juin	
	2012	2011
Flux de trésorerie des opérations courantes	259,0	239,3
Flux de trésorerie des opérations d'investissement*	(214,0)	(211,0)
Flux de trésorerie des opérations financières	(225,1)	254,0
Variation nette de la trésorerie	(178,2)	274,1
<i>* dont dépenses d'investissement et frais de développement capitalisés</i>	<i>(48,3)</i>	<i>(60,9)</i>

Pour une description des flux de trésorerie, les lecteurs sont invités à se référer au tableau des flux de trésorerie consolidés figurant dans les états financiers consolidés de la Société.

➤ FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS COURANTES

Les flux de trésorerie des opérations courantes se soldent par une ressource de 259,0 millions d'euros au 30 juin 2012 contre une ressource de 239,3 millions d'euros au 30 juin 2011 soit une augmentation de 19,7 millions d'euros essentiellement due à la variation des actifs et passifs opérationnels courants. La variation des actifs et passifs opérationnels courants s'est ainsi traduite par une utilisation de trésorerie de 101,1 millions d'euros au cours du 1^{er} semestre 2012 à comparer à une utilisation de trésorerie de 131,8 millions d'euros sur la même période de 2011 soit une moindre utilisation de trésorerie de 30,7 millions d'euros. La marge brute d'autofinancement (définie comme les flux de trésorerie des opérations courantes plus la variation des actifs et passifs opérationnels courants) s'est par ailleurs établie à 360,1 millions d'euros au 30 juin 2012 à comparer à 371,1 millions d'euros au 30 juin 2011, l'écart s'expliquant principalement par la variation des autres actifs et passifs non courants d'une période par rapport à l'autre.

➤ FLUX DE TRÉSORERIE DES INVESTISSEMENTS

Les flux de trésorerie employés par les investissements au cours de la période close le 30 juin 2012 se sont élevés à 214,0 millions d'euros contre 211,0 millions d'euros au cours de la période close le 30 juin 2011. Cette hausse est essentiellement due à l'augmentation des investissements en participations consolidées et non consolidées partiellement compensé par une baisse des dépenses d'investissement.

Les investissements et les frais de développement capitalisés se sont élevés à 48,3 millions d'euros au cours de la période close le 30 juin 2012 (dont 15,1 millions d'euros liés aux frais de développement capitalisés), soit une baisse de 20,7 % par rapport aux investissements et aux frais de développement capitalisés de 60,9 millions d'euros au cours de la période close le 30 juin 2011 (dont 15,5 millions d'euros liés aux frais de développement capitalisés). Les investissements en nouveaux produits représentent plus de la moitié du total des investissements et frais de développement capitalisés sur le premier semestre 2012.

➤ FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Les flux de trésorerie des opérations financières se soldent par un besoin de 225,1 millions d'euros au premier semestre 2012, incluant notamment l'émission obligataire de 400 millions d'euros réalisée en avril 2012, le versement de dividendes pour un montant de 245,0 millions d'euros ainsi que des remboursements d'emprunts et la diminution des concours bancaires courants pour un montant de 384,3 millions d'euros. Au premier semestre 2011, ces flux se sont soldés par une ressource de 254,0 millions d'euros incluant notamment l'émission obligataire de 400 millions d'euros réalisée en mars 2011 et le versement de dividendes pour un montant de 231,4 millions d'euros.

2.4.10. ENDETTEMENT

L'endettement brut total du Groupe (défini comme la somme des emprunts à long terme et à court terme, y compris des billets de trésorerie et des concours bancaires courants) s'élève à 1 798,6 millions d'euros au 30 juin 2012 contre 1 881,5 millions d'euros au 30 juin 2011. La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élèvent à 310,1 millions d'euros au 30 juin 2012 contre 506,4 millions d'euros au 30 juin 2011. L'endettement net total (défini comme l'endettement brut après déduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie) s'élève à 1 488,5 millions d'euros au 30 juin 2012 contre 1 375,1 millions d'euros au 30 juin 2011.

Le ratio de l'endettement net rapporté aux capitaux propres consolidés est de 50 % au 30 juin 2012 inchangé par rapport au 30 juin 2011.

Au 30 juin 2012, l'endettement brut total comprend :

- 1 106,1 millions d'euros au titre des emprunts obligataires émis en février 2010, mars 2011 et avril 2012, ce dernier ayant été émis avec un coupon très compétitif de 3,38 % et une maturité longue de 10 ans ;
- 308,7 millions d'euros au titre des Obligations Yankee ;
- 177,4 millions d'euros au titre du Contrat de Crédit 2006 ; et
- 206,4 millions d'euros au titre des autres dettes essentiellement des emprunts, des découverts bancaires et des dettes financières liées aux acquisitions.

2.5. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les lecteurs sont invités à se référer à la Note 23 annexée aux états financiers consolidés présentés au chapitre 3 du présent rapport financier semestriel pour la période de 6 mois close le 30 juin 2012 où sont détaillées les informations relatives aux parties liées.

2.6. RISQUES ET INCERTITUDES

Les lecteurs sont invités à se référer au chapitre 4 du document de référence déposé le 5 avril 2012 auprès de l'AMF sous le numéro D.12-0291 et son actualisation déposée le 11 mai 2012 sous le numéro D.12-0291-A01 ainsi qu'à la Note 22 annexée aux états financiers consolidés présentés au chapitre 3 du présent rapport financier semestriel pour la période close le 30 juin 2012 où sont commentés les principaux facteurs de risques pouvant avoir un effet défavorable sur la situation du Groupe et la gestion de ces risques.

2.7. PERSPECTIVES

Sur la base des résultats du premier semestre 2012 et en l'absence de détérioration marquée de l'environnement économique, Legrand confirme ses objectifs pour l'année 2012 :

- évolution organique⁽¹⁾ du chiffre d'affaires proche de zéro ;
- marge opérationnelle ajustée supérieure ou égale à 19 % du chiffre d'affaires après prise en compte des acquisitions⁽²⁾.

⁽¹⁾ Organique : à structure et taux de change constants

⁽²⁾ Acquisitions de petite ou moyenne taille, complémentaires des activités du groupe

3 COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2012

Compte de résultat consolidé

	Legrand	
	Période de 6 mois	
	close le 30 juin	
	2012	2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Chiffre d'affaires (Note 1 (k))	2.223,7	2.107,8
Charges opérationnelles		
Coût des ventes	(1.051,3)	(981,0)
Frais administratifs et commerciaux	(605,1)	(570,7)
Frais de recherche et développement	(95,8)	(99,5)
Autres produits (charges) opérationnels (Note 18 (b))	(27,2)	(31,1)
Résultat opérationnel (Note 18)	444,3	425,5
Charges financières (Note 19 (b))	(51,0)	(46,5)
Produits financiers (Note 19 (b))	10,5	12,1
Gains (pertes) de change (Note 19 (a))	(10,6)	10,7
Charges financières nettes	(51,1)	(23,7)
Résultat avant impôts	393,2	401,8
Impôts sur les résultats (Note 20)	(123,8)	(135,0)
Résultat net de l'exercice	269,4	266,8
Résultat net revenant à :		
– Legrand	268,7	266,4
– Intérêts minoritaires	0,7	0,4
Résultat net par action (euros) (Notes 10 et 1 (r))	1,021	1,015
Résultat net dilué par action (euros) (Notes 10 et 1 (r))	1,012	0,975

Etat du résultat global de la période

	30 juin	30 juin
	2012	2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Résultat net de la période	269,4	266,8
<i>Eléments du résultat global appelés à un reclassement ultérieur dans la section résultat net</i>		
Réserves de conversion (Notes 1 (l) et 12 (b))	13,1	(55,9)
Impôts sur les éléments directement reconnus en capitaux propres (Note 20)	3,5	(7,8)
<i>Eléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans la section résultat net</i>		
Ecarts actuariels (Notes 1 (p) et 15)	(17,4)	1,7
Impôts différés sur écarts actuariels	5,9	(0,9)
Résultat global de la période	274,5	203,9

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Bilan consolidé

	Legrand	
	30 juin 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
ACTIF		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Notes 1 (d) et 9)	310,1	488,3
Créances impôt courant ou exigible	35,9	15,0
Créances clients et comptes rattachés (Notes 1 (e) et 7)	614,7	534,9
Autres créances (Note 8)	134,3	141,9
Stocks (Notes 1 (i) et 6)	638,8	601,0
Autres actifs financiers courants (Note 22)	0,8	0,2
Total Actifs courants	1.734,6	1.781,3
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles (Notes 1 (f) et 2)	1.804,6	1.767,4
Goodwill (Notes 1 (g) et 3)	2.519,7	2.403,5
Immobilisations corporelles (Notes 1 (h) et 4)	585,4	605,9
Autres titres immobilisés (Note 5)	1,3	0,9
Impôts différés (Notes 1 (j) et 20)	110,5	91,9
Autres actifs non courants	2,5	4,6
Total Actifs non courants	5.024,0	4.874,2
Total Actif	6.758,6	6.655,5

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Legrand		
	30 juin 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
PASSIF		
Passifs courants		
Emprunts courants (Notes 1 (s) et 16)	261,1	218,0
Dettes d'impôt courant ou exigible	31,0	31,3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	486,2	435,0
Provisions courantes (Note 14)	110,4	107,3
Autres passifs courants (Note 17)	445,7	483,9
Autres passifs financiers courants (Note 22)	0,2	2,0
Total Passifs courants	1.334,6	1.277,5
Passifs non courants		
Impôts différés (Notes 1 (j) et 20)	647,1	644,2
Provisions non courantes (Note 14)	94,3	96,3
Autres passifs non courants	0,5	0,5
Avantages au personnel (Notes 1(p) et 15)	163,2	148,7
Emprunts non courants (Notes 1(s) et 13)	1.537,5	1.539,1
Total Passifs non courants	2.442,6	2.428,8
Capitaux propres		
Capital social (Note 10)	1.054,7	1.053,6
Réserves (Note 12 (a))	2.083,2	2.064,3
Réserves de conversion (Note 12 (b))	(159,4)	(172,1)
Capitaux propres revenant au Groupe	2.978,5	2.945,8
Intérêts minoritaires	2,9	3,4
Total Capitaux propres	2.981,4	2.949,2
Total Passif	6.758,6	6.655,5

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

	Legrand	
	Période de 6 mois close le	
	30 juin	
	2012	2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Résultat net de l'exercice	269,4	266,8
Mouvements des actifs et passifs n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :		
– Amortissement des immobilisations corporelles (Note 18 (a))	51,6	55,0
– Amortissement des immobilisations incorporelles (Note 18 (a))	16,1	18,5
– Amortissement des frais de développement (Note 18 (a))	10,5	12,2
– Amortissement des charges financières	1,3	0,4
– Dépréciation du goodwill (Notes 3 et 18 (b))	0,0	0,0
– Variation des impôts différés	2,3	2,7
– Variation des autres actifs et passifs non courants	5,5	24,9
– Perte (gain) de change	6,3	(3,7)
– Autres éléments n'ayant pas d'incidence sur la trésorerie	0,6	(3,6)
(Plus-values) moins-values sur cessions d'actifs	(3,5)	(2,1)
Variation des autres actifs et passifs opérationnels :		
– Stocks	(25,3)	(73,3)
– Créances clients et comptes rattachés	(61,9)	(90,3)
– Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43,2	63,8
– Autres actifs et passifs opérationnels	(57,1)	(32,0)
Flux de trésorerie des opérations courantes	259,0	239,3
Produit résultant de la vente d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	5,5	6,1
Investissements	(33,2)	(45,4)
Frais de développement capitalisés	(15,1)	(15,5)
Variation des autres actifs et passifs financiers non courants	(0,1)	0,4
Acquisition de filiales (sous déduction de la trésorerie acquise) (Note 3) et investissements en participations non consolidées	(171,1)	(156,6)
Flux de trésorerie des investissements	(214,0)	(211,0)
– Augmentation de capital et prime d'émission (Note 10)	6,1	2,5
– Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité (Note 10)	(9,9)	1,0
– Dividendes payés par Legrand	(245,0)	(231,4)
– Dividendes payés par des filiales de Legrand	(1,3)	0,0
– Nouveaux emprunts & utilisation de lignes de crédit	412,9	551,7
– Remboursement d'emprunts	(335,6)	(52,5)
– Frais d'émission de la dette	(3,6)	(2,8)
– Cession (acquisition) de valeurs mobilières de placement	0,0	0,0
– Augmentation (diminution) des concours bancaires courants	(48,7)	(14,5)
Flux de trésorerie des opérations financières	(225,1)	254,0
Effet net des conversions sur la trésorerie	1,9	(8,2)
Variation nette de la trésorerie	(178,2)	274,1
Trésorerie en début d'exercice	488,3	232,3
Trésorerie à la clôture de l'exercice (Note 9)	310,1	506,4
Détail de certains éléments :		
– cash flow libre (Note 24)	216,2	184,5
– intérêts payés au cours de l'exercice	50,9	39,7
– impôts sur les bénéfices payés au cours de l'exercice	137,1	117,9

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau de l'évolution des capitaux propres

(en millions d'euros)	Capitaux propres revenant à Legrand				Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
	Capital social	Réserves	Réserves de conversion	TOTAL		
Au 1^{er} janvier 2011	1.052,6	1.810,7	(132,7)	2.730,6	5,4	2.736,0
Résultat net de la période		266,4		266,4	0,4	266,8
Produits (charges) nets comptabilisés directement en capitaux propres		(7,0)	(55,9)	(62,9)	0,0	(62,9)
<i>Produits (charges) nets comptabilisés de la période</i>		<i>259,4</i>	<i>(55,9)</i>	<i>203,5</i>	<i>0,4</i>	<i>203,9</i>
Dividendes versés		(231,4)		(231,4)		(231,4)
Augmentation de capital et prime d'émission	0,9	1,6		2,5		2,5
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité		1,0		1,0		1,0
Variation de périmètre		(0,6)		(0,6)	(2,5)	(3,1)
Impôts courants sur rachats d'actions propres		(1,3)		(1,3)		(1,3)
Options de souscription d'actions		19,0		19,0		19,0
Au 30 juin 2011	1.053,5	1.858,4	(188,6)	2.723,3	3,3	2.726,6
Résultat net de la période		212,2		212,2	0,3	212,5
Produits (charges) nets comptabilisés directement en capitaux propres		3,8	16,5	20,3	0,0	20,3
<i>Produits (charges) nets comptabilisés de la période</i>		<i>216,0</i>	<i>16,5</i>	<i>232,5</i>	<i>0,3</i>	<i>232,8</i>
Dividendes versés		0,0		0,0		0,0
Augmentation de capital et prime d'émission	0,1	0,1		0,2		0,2
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité		(0,3)		(0,3)		(0,3)
Variation de périmètre		(23,6)		(23,6)	(0,2)	(23,8)
Impôts courants sur rachats d'actions propres		0,2		0,2		0,2
Options de souscription d'actions		13,5		13,5		13,5
Au 31 décembre 2011	1.053,6	2.064,3	(172,1)	2.945,8	3,4	2.949,2
Résultat net de la période		268,7		268,7	0,7	269,4
Produits (charges) nets comptabilisés directement en capitaux propres		(8,0)	12,7	4,7	0,4	5,1
<i>Produits (charges) nets comptabilisés de la période</i>		<i>260,7</i>	<i>12,7</i>	<i>273,4</i>	<i>1,1</i>	<i>274,5</i>
Dividendes versés		(245,0)		(245,0)	(1,3)	(246,3)
Augmentation de capital et prime d'émission (Note 10)	1,1	5,0		6,1		6,1
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité (Note 10)		(9,9)		(9,9)		(9,9)
Variation de périmètre		(8,0)		(8,0)	(0,3)	(8,3)
Impôts courants sur rachats d'actions propres		0,8		0,8		0,8
Options de souscription d'actions (Note 11 (a))		15,3		15,3		15,3
Au 30 juin 2012	1.054,7	2.083,2	(159,4)	2.978,5	2,9	2.981,4

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

SOMMAIRE DETAILLE

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

	Pages
Informations générales	22
Liste des sociétés consolidées	22
Note 1 - Principes comptables	25
Note 2 - Immobilisations incorporelles (Note 1 (f))	41
Note 3 - Goodwill (Note 1 (g))	43
Note 4 - Immobilisations corporelles (Note 1 (h))	45
Note 5 - Autres titres immobilisés	48
Note 6 - Stocks (Note 1 (i))	48
Note 7 - Créances clients et comptes rattachés (Note 1 (e))	49
Note 8 - Autres créances	50
Note 9 - Trésorerie et équivalents de trésorerie, valeurs mobilières de placement (Note 1 (d))	50
Note 10 - Capital social et résultat net par action (Note 1 (r))	50
Note 11 - Plans de souscription ou d'achat d'actions, plans d'actions de performance, participation et intéressement des salariés aux bénéficiaires (Note 1 (n))	53
Note 12 - Réserves et réserves de conversion	55
Note 13 - Emprunts non courants (Note 1 (s))	56
Note 14 - Provisions	60
Note 15 - Avantages au personnel (Note 1 (p))	61
Note 16 - Emprunts courants (Note 1 (s))	65
Note 17 - Autres passifs courants	65
Note 18 - Analyse de certains frais	66
Note 19 - Charges financières nettes	66
Note 20 - Impôts sur les résultats (Note 1 (j))	67
Note 21 - Engagements hors bilan et passifs éventuels	69
Note 22 - Instruments financiers et gestion des risques financiers (Note 1 (l))	71
Note 23 - Informations relatives aux parties liées	77
Note 24 - Informations par segments géographiques (Note 1 (q))	80
Note 25 - Informations trimestrielles – non auditées	82
Note 26 – Evénements postérieurs à la clôture	84

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Informations générales

Legrand (la « Société ») et ses filiales (collectivement « Legrand » ou « le Groupe ») constituent le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment.

Le Groupe compte des filiales de production ou de distribution et des bureaux dans plus de 70 pays et vend ses produits dans près de 180 pays. Ses marchés sont la France, l'Italie, les États-Unis, le Reste de l'Europe et le Reste du monde, ces deux derniers marchés représentant 48% de l'activité totale avec un poids des nouvelles économies en constante progression pour atteindre 35% du chiffre d'affaires en 2011.

La Société est une société anonyme immatriculée et domiciliée en France. Son siège social se situe 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 87000 Limoges (France).

Le 05 avril 2012, le document de référence au titre de l'exercice 2011 a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers sous le numéro D.12-0291 et a été actualisé le 11 mai 2012 sous le numéro D.12-0291-A01.

Les présents états financiers semestriels consolidés de Legrand ont été arrêtés le 26 juillet 2012 par le Conseil d'administration.

Liste des sociétés consolidées

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Legrand et de 157 filiales qu'elle contrôle. Le Groupe consolide l'ensemble de ses filiales selon la méthode de l'intégration globale.

La liste suivante indique les principales filiales opérationnelles de Legrand intégrées globalement au 30 juin 2012:

Filiales françaises

Groupe Arnould

Legrand France

Legrand SNC

Filiales étrangères

Bticino	Italie
Bticino Chile Ltda	Chili
Bticino de Mexico SA de CV	Mexique
Cablofil Inc	Etats-Unis
Electrical Industries SAE	Egypte
GL Eletro-Eletronicos Ltda	Brésil
HDL Da Amazonia Industria Electronica Ltda	Brésil
Indo Asian Electric PVT. LTD.	Inde
Inform Elektronik	Turquie
Kontaktor	Russie
Legrand	Russie
Legrand Colombia	Colombie
Legrand Electric	Royaume-Uni
Legrand Electrical	Chine
Legrand Elektrik	Turquie
Legrand Electrique	Belgique
Legrand España	Espagne
Legrand Group Pty Ltd	Australie
Legrand India	Inde
Legrand Polska	Pologne
Legrand Zrt	Hongrie
Middle Atlantic Products Inc	Etats-Unis
Ortronics Inc.	Etats-Unis
Pass & Seymour Inc.	Etats-Unis
Rocom	Hong Kong
Shidean	Chine
SMS Tecnologia Eletrônica Ltda	Brésil
TCL International Electrical	Chine
TCL Wuxi	Chine
WattStopper	Etats-Unis
Wiremold Company	Etats-Unis

Au 30 juin 2012, les filiales sont toutes contrôlées à 100% par Legrand à l'exception des sociétés suivantes : Alborz Electrical Industries Ltd, Kontaktor, Legrand Polska, Shidean détenues à plus de 95%, Megapower détenue à 80%.

Le calendrier d'intégration, dans les comptes consolidés, des acquisitions réalisées depuis le 1^{er} janvier 2011 est le suivant :

2011	31 mars	30 juin	30 septembre	31 décembre
Meta System Energy*	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
Electrorack	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
Intervox Systèmes		6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
Middle Atlantic Products Inc			4 mois de résultat	7 mois de résultat
SMS				5 mois de résultat
Megapower				Au bilan uniquement

* au bilan uniquement au 31 décembre 2010.

2012	31 mars	30 juin
Intervox Systèmes	3 mois de résultat	6 mois de résultat
Middle Atlantic Products Inc	3 mois de résultat	6 mois de résultat
SMS	3 mois de résultat	6 mois de résultat
Megapower	3 mois de résultat	6 mois de résultat
Aegide		4 mois de résultat
Numeric UPS		Au bilan uniquement

Les entités consolidées, selon les tableaux ci-dessus, ont contribué au titre du premier semestre 2012 au chiffre d'affaires du Groupe pour 136,0 millions d'euros et au résultat net pour 16,7 millions d'euros.

Au cours du premier semestre 2012, le Groupe a en particulier annoncé les acquisitions suivantes :

- En février, le Groupe a réalisé le rachat d'Aegide, leader des armoires Voix Données Images (VDI) pour les datacenters aux Pays Bas et acteur de premier plan de ce marché en Europe. Basé à proximité d'Eindhoven, Aegide emploie 170 personnes,

- En février, le Groupe a annoncé le rachat de Numeric UPS, leader du marché des UPS de petite et moyenne puissance en Inde (UPS : Uninterruptible Power Supply, Alimentation Statique sans Interruption (onduleur)). Implanté principalement dans le sud-est de l'Inde, Numeric UPS dispose de huit sites de production et emploie 2.500 personnes,

- En juin, le Groupe a annoncé la signature d'un accord de joint-venture , sous réserve de l'approbation des autorités compétentes, pour 51% des titres de Daneva, le leader brésilien des produits de connexion. Cet accord est assorti d'une option de prise de contrôle complète à partir d'avril 2014. Implanté à proximité de Sao Paulo, Daneva emploie près de 500 personnes.

Au total, le montant des acquisitions de filiales (sous déduction de la trésorerie acquise) ainsi que des achats d'intérêts minoritaires et des investissements en participations non consolidées s'est élevé à 171,1 millions d'euros au cours du premier semestre 2012 (156,6 millions d'euros au cours du premier semestre 2011).

1) Principes comptables

Legrand est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de commerce.

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis pour la période de six mois close le 30 juin 2012, conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretation Committee) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire ou par anticipation au 30 juin 2012, et notamment à la norme IAS 34 Information Financière Intermédiaire.

La présentation des états financiers en normes IFRS repose sur certaines estimations comptables déterminantes. Elle exige aussi que la Direction exerce son jugement dans l'application des principes comptables au Groupe. Les domaines complexes ou impliquant une marge d'appréciation élevée, ou ceux dans lesquels les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers consolidés sont indiqués en Note 1 (u).

Les comptes consolidés sont établis selon la convention des coûts historiques à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

a) Nouvelles normes, amendements ou nouvelles interprétations

Nouvelles normes, amendements ou nouvelles interprétations appliqués par le Groupe de manière obligatoire en 2012, sans incidence sur les états financiers du Groupe

Amendements IFRS 7 – Informations à fournir – Transferts d'actifs financiers

En octobre 2010, l'IASB a publié des amendements à IFRS 7 – Instruments financiers : informations à fournir, intitulés « Informations à fournir – Transferts d'actifs financiers ». Ces amendements permettront à des utilisateurs d'états financiers d'améliorer leur compréhension d'opérations de transfert d'actifs financiers et imposent également de fournir des informations complémentaires si un montant disproportionné d'opérations de transfert est réalisé aux alentours de la fin de période de reporting.

Ces amendements sont applicables au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011.

Nouvelles normes, amendements ou nouvelles interprétations appliqués par le Groupe par anticipation en 2012

Le Groupe a appliqué par anticipation les amendements IAS1 portant sur la présentation des « autres éléments du résultat global ». Ces amendements exigent des sous-totaux distincts des éléments composant les « autres éléments du résultat global » qui sont appelés à un reclassement ultérieur dans la section « résultat net » de l'état de résultat et de ceux qui ne peuvent être recyclés en résultat net et que les impôts relatifs aux éléments présentés avant impôts soient présentés de manière séparée pour chacun des deux groupes d'éléments composant l'état des « autres éléments du résultat global ».

Nouvelles normes, amendements ou nouvelles interprétations non encore adoptés par l'Union Européenne ou d'application obligatoire au Groupe à compter des exercices futurs.

(1) Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne

Amendements IAS 19 – Avantages du personnel

En juin 2011, l'IASB a publié les amendements portant sur la comptabilisation des régimes à prestations définies développée dans la norme IAS 19 « Avantages du personnel ». Ces amendements portent notamment sur l'abandon de la méthode du corridor, la comptabilisation immédiate de l'intégralité des coûts des services passés et l'utilisation d'un taux d'intérêt unique (taux du marché des obligations de sociétés de haute qualité) pour le calcul de la composante d'intérêts nets des dépenses de retraite.

Cette nouvelle norme est applicable au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

(2) Normes, amendements et interprétations non encore adoptés par l'Union Européenne

IFRS 9 – Instruments financiers

En novembre 2009, l'IASB a publié l'IFRS 9 – Instruments financiers qui vise à remplacer IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. Cette norme retient une approche unique pour déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur, remplaçant les différentes règles d'IAS 39. Cette approche est basée sur la façon dont une entité gère ses instruments financiers et les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachées aux actifs financiers. IFRS 9 prescrit également une seule méthode de dépréciation, remplaçant les différentes méthodes définies par IAS 39.

En octobre 2010, l'IASB a publié des compléments à la norme IFRS 9 – Instruments financiers relatifs à la comptabilisation des passifs financiers. Les modifications portent sur le classement et l'évaluation des passifs financiers : les émetteurs, qui choisissent d'évaluer leurs dettes à la juste valeur, devront comptabiliser les variations de juste valeur liées aux variations de leur propre risque de crédit, dans les autres éléments du résultat global au sein de l'état de la performance plutôt qu'au compte de résultat.

Cette norme ainsi que les nouvelles dispositions entrent en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015, une application anticipée n'étant pas possible en l'absence d'approbation par l'Union Européenne.

Amendements IAS 12 – Impôts sur le résultat

En décembre 2010, l'IASB a publié des amendements à IAS 12 – Impôts sur le résultat, intitulés « Impôts différés : recouvrement des actifs sous-jacents ». Ces nouvelles dispositions introduisent une présomption selon laquelle l'actif est recouvré entièrement par la vente, à moins que l'entité puisse apporter la preuve que le recouvrement se produira d'une autre façon.

Ces amendements sont applicables au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012, une application anticipée n'étant pas possible en l'absence d'approbation par l'Union Européenne.

Normes finales – Consolidation, Accords conjoints et Informations à fournir

En mai 2011, l'IASB a publié les Normes finales – Etats financiers consolidés (IFRS 10), Accords conjoints (IFRS 11), Informations à fournir sur les participations dans les autres entités (IFRS 12) ainsi que les amendements apportés en conséquence à IAS 27 nouvellement intitulé « Etats financiers individuels » et à IAS 28 nouvellement intitulé « Participation dans des entreprises associées et dans des coentreprises ».

IFRS 10 « Etats financiers consolidés » introduit un modèle unique de consolidation pour toutes les entités basé sur la notion de contrôle, sans égard à la nature de l'entité.

La nouvelle norme IFRS 11 « Accords conjoints » introduit de nouvelles exigences pour les accords conjoints, avec notamment l'application de la méthode de la mise en équivalence aux coentreprises (joint-ventures).

La nouvelle norme IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans les autres entités » intègre, dans une seule norme, les informations à fournir relatives aux participations dans des filiales, dans des accords conjoints, dans des entreprises associées et dans des entités structurées.

IAS 27 et IAS 28 sont modifiées pour être conformes aux modifications apportées suite à la publication d'IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12.

Ces nouvelles normes sont applicables au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, une application anticipée n'étant pas possible en l'absence d'approbation par l'Union Européenne.

IFRS 13 – Evaluation de la juste valeur

En mai 2011, l'IASB a publié un guide d'évaluation de la juste valeur comprenant les informations à fournir en notes aux états financiers. L'objectif de ce guide est de fournir dans un document unique les règles applicables à l'ensemble des évaluations à la juste valeur requises par les IAS/IFRS.

Cette nouvelle norme est applicable au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, une application anticipée n'étant pas possible en l'absence d'approbation par l'Union Européenne.

Amendements IAS 32 – Instruments financiers : Présentation

Compléments IFRS 7 – Instruments financiers : Informations à fournir

En décembre 2011, l'IASB a publié des amendements à IAS 32 « Instruments financiers : Présentation » qui clarifient les règles de compensation ainsi que des dispositions complémentaires sur les informations à fournir dans l'IFRS 7 « Instruments financiers : Informations à fournir »

Les amendements à IAS 32 doivent être appliqués rétrospectivement et la date de prise d'effet est l'exercice débutant à partir du 1^{er} janvier 2014, une application anticipée n'étant pas possible en l'absence d'approbation par l'Union Européenne.

Les modifications à IFRS 7 doivent être appliquées rétrospectivement et la date de prise d'effet est l'exercice débutant à partir du 1^{er} janvier 2013.

Le Groupe a commencé à examiner l'ensemble de ces normes, amendements et interprétations afin de déterminer les modifications qu'ils pourraient entraîner dans les informations communiquées.

b) Principes de Consolidation

Les filiales sont consolidées si elles sont contrôlées par le Groupe, celui-ci dirigeant leurs politiques financières et opérationnelles. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à la date à laquelle ce contrôle cesse.

Les sociétés mises en équivalence sont toutes les entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable mais sans en avoir le contrôle, une situation qui se produit généralement lorsque la participation représente entre 20 et 50 % des droits de vote. Ces participations sont comptabilisées suivant la méthode de la mise en équivalence et sont initialement constatées au coût d'acquisition.

c) Conversion des opérations en devises

Les éléments comptables portés dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont mesurés dans la monnaie du principal espace économique dans lequel elles exercent leurs activités (« monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle sur la base du taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains ou pertes de change résultant du règlement de ces opérations et de la conversion aux taux de change à la clôture des comptes des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont constatés au compte de résultat sous la rubrique « gains (pertes) de change ».

Les actifs et passifs des entités du Groupe, dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation, sont convertis sur la base des taux de change en vigueur à la clôture des comptes. Les comptes de résultat sont convertis aux taux de change moyens de la période comptable. Les gains ou pertes découlant de la conversion des états financiers des filiales étrangères sont directement enregistrés dans le compte « réserves de conversion » des capitaux propres, jusqu'à la cession complète de ces sociétés.

Une créance à recevoir ou une dette à payer d'une ou à une entité étrangère du Groupe, dont le règlement n'est ni planifié, ni probable dans un avenir prévisible, constitue en substance une part de l'investissement net de cette entité. De ce fait, conformément à IAS 21, les écarts de change relatifs à cette créance ou cette dette sont enregistrés dans le compte « réserves de conversion » des capitaux propres.

d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de la trésorerie, de dépôts à court terme et de tous les autres actifs financiers dont l'échéance initiale n'excède pas trois mois. Ces actifs financiers, d'échéance inférieure à trois mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les valeurs mobilières de placement ne sont pas considérées comme de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les découverts bancaires sont considérés comme une activité de financement et sont inclus à ce titre dans les emprunts courants.

e) Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés sont constatés à leur juste valeur. Une dépréciation des créances clients et comptes rattachés est comptabilisée au vu de tout élément objectif indiquant que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants dus conformément aux conditions d'origine des créances clients et comptes rattachés.

f) Immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 36 – Dépréciation d'actifs, lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité.

La juste valeur (diminuée du coût de cession) est déterminée comme la meilleure estimation de la valeur de vente (diminuée du coût de cession) lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations incorporelles peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

Les coûts liés aux principaux projets de développement (relatifs à la conception et aux tests de produits nouveaux ou améliorés) sont comptabilisés comme des immobilisations incorporelles lorsqu'il est probable, compte tenu de la faisabilité technique, commerciale et technologique du projet, que celui-ci aura une issue positive, et que lesdits coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts de développement sont amortis linéairement à compter de la date de vente du produit sur la période de ses bénéfices attendus, celle-ci n'excédant pas 10 ans.

Les autres frais de développement qui ne répondent pas aux critères de capitalisation sont comptabilisés en frais de recherche et développement de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les brevets font l'objet d'un amortissement accéléré, représentatif du rythme qui reflète l'usage économique de ces actifs.

Les marques qui ont une durée de vie définie sont amorties :

- sur 10 ans lorsque la Direction envisage de les remplacer progressivement par une des marques principales du Groupe ;
- sur 20 ans lorsque la Direction n'envisage le remplacement par une des marques principales du Groupe que sur le long terme, ou si en l'absence d'une telle intention, elle suppose que ces marques peuvent être menacées par un concurrent sur le long terme.

Les dotations aux amortissements relatives aux brevets sont comprises dans les frais de recherche et développement du compte de résultat.

Les dotations aux amortissements relatives aux marques sont comprises dans les frais administratifs et commerciaux du compte de résultat.

Les marques sont classées dans les actifs à durée d'utilité indéfinie lorsqu'elles sont en usage depuis plus de 10 ans et que, de l'avis de la Direction, elles sont appelées à contribuer indéfiniment à la trésorerie future du Groupe, dans la mesure où il est envisagé de continuer à les utiliser indéfiniment. Une revue de leur durée d'utilisation est faite régulièrement et peut amener à reclasser les marques à durée d'utilité indéfinie en marques à durée d'utilité définie.

Les marques à durée d'utilité indéfinie sont d'utilisation internationale. De ce fait, chacune d'entre elles contribue à l'ensemble des unités génératrices de trésorerie.

Les marques font l'objet d'un test de dépréciation décrit en Note 1 (g-2).

g) Goodwill

(1) Regroupements d'entreprises

Conformément aux normes IFRS 3 révisée – Regroupements d'entreprises et IAS 27 révisée – Etats financiers consolidés et individuels :

- les variations de pourcentage d'intérêt dans une société contrôlée sont comptabilisées directement en capitaux propres sans constatation d'un goodwill complémentaire,
- les coûts d'acquisition déterminés à la date de prise de contrôle représentent la juste valeur des entités acquises. A ce titre, ils n'incluent pas les charges et frais externes relatifs à l'acquisition mais intègrent les compléments de prix évalués à leur juste valeur.

- pour chaque regroupement d'entreprises, le Groupe décide d'utiliser :
 - i. soit la méthode du goodwill complet qui est la différence entre, d'une part, la somme du coût d'acquisition du regroupement d'entreprises et la juste valeur des intérêts minoritaires, et, d'autre part, le montant net des actifs acquis et passifs assumés évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition,
 - ii. soit la méthode du goodwill partiel qui est la différence entre, d'une part, la somme du coût d'acquisition du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la base de leur quote-part dans la juste valeur des actifs nets identifiables acquis, et, d'autre part, le montant net des actifs acquis et passifs assumés évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

(2) Tests de dépréciation

Les goodwill font l'objet d'un test de dépréciation chaque année au cours du quatrième trimestre, ainsi qu'à chaque fois que des indicateurs montrent qu'une perte de valeur a pu être encourue.

Pour réaliser le test de dépréciation, chaque goodwill est alloué à l'unité génératrice de trésorerie (UGT) qui représente le niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi. Le niveau d'analyse auquel le Groupe apprécie la valeur actuelle des goodwill correspond aux pays ou à un groupe de pays, lorsqu'il s'agit d'un ensemble de marchés homogènes ou de zone économique disposant d'une direction commune.

La nécessité de constater une perte de valeur est appréciée par comparaison entre la valeur comptable des actifs et passifs des UGT y compris le goodwill et leur valeur recouvrable, celle-ci étant la plus élevée entre la juste valeur (diminuée du coût de cession) et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité, conformément à la norme IAS 36, est estimée par actualisation de flux de trésorerie futurs sur une période de trois à cinq ans avec détermination d'une valeur terminale calculée à partir de l'actualisation des données de la dernière année. Ces flux sont normalement issus des plans à moyen terme les plus récents approuvés par le Groupe. Au-delà de cette période, les flux sont extrapolés en appliquant un taux de croissance stable pour les années ultérieures.

Le taux d'actualisation retenu est le CMPC (coût moyen pondéré du capital) ajusté pour tenir compte du risque spécifique à l'unité génératrice de trésorerie.

La juste valeur (diminuée du coût de cession) est déterminée comme la meilleure estimation de la valeur de vente (diminuée du coût de cession) lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

Lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée. Conformément à la norme IAS 36, une dépréciation comptabilisée ne peut jamais faire l'objet d'une reprise.

h) Immobilisations corporelles

Les terrains, les constructions, le matériel et l'outillage ainsi que les autres immobilisations corporelles sont comptabilisés au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Les actifs acquis dans le cadre de contrats de location financement, transférant au Groupe la majorité des risques et avantages liés à ces actifs, sont capitalisés sur la base de la valeur actualisée du loyer minimal et sont amortis sur la période la plus courte entre la location ou la durée d'utilité déterminée suivant les règles en vigueur dans le Groupe (cf ci-après).

Les actifs sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité respective; les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Constructions légères.....	25 ans
Constructions traditionnelles	40 ans
Matériel industriel.....	8 à 10 ans
Outillage.....	5 ans
Matériel et mobilier de bureau.....	5 à 10 ans

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable, quand celle-ci est jugée significative.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée, et donc leur durée d'amortissement, sont significativement différentes.

Les actifs détenus en vue d'une cession sont comptabilisés sur la base du montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur (diminuée du coût de cession).

i) Stocks

Les stocks sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition ou le coût de production, et la valeur réalisable nette. Le coût d'acquisition est principalement déterminé sur la base du premier entré, premier sorti (FIFO). Le coût de production des produits finis et des encours comprend les matières premières, les coûts de main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et les frais généraux de production afférents (sur la base d'une capacité opérationnelle normale). Il exclut les coûts de financement. La valeur réalisable nette est le prix de vente estimatif dans le cadre de l'activité courante, déduction faite des frais de vente variables applicables.

j) Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont comptabilisés sur la base de la différence temporelle entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable consolidée et selon la méthode bilantielle. Un actif ou un passif d'impôt différé est constaté au taux d'imposition attendu pour la période de réalisation de l'actif ou de règlement du passif, d'après les taux d'impôts adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé est constaté dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs ou des différences temporelles sur lesquels l'actif d'impôt pourra être imputé.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent des impôts prélevés par la même administration fiscale et si cette autorité fiscale le permet.

k) Constatation des produits

Les produits de cession de biens sont constatés lorsque toutes les conditions suivantes ont été remplies : (i) les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acquéreur, (ii) il n'y a plus participation à la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, et dans le contrôle effectif des biens cédés, (iii) le montant des produits peut être mesuré de manière fiable, (iv) le bénéfice d'avantages économiques liés à la transaction est probable, (v) les coûts encourus ou devant être encourus au titre de la transaction peuvent être évalués de façon fiable. Pour le Groupe, ce principe se traduit par la constatation des produits lorsque le titre de propriété et le risque de perte sont transférés au client soit, généralement, à l'expédition.

Par ailleurs, le Groupe propose certaines promotions à ses clients, consistant principalement en ristournes sur volumes et en remises pour paiement rapide. Les ristournes sur volumes portent généralement sur des contrats couvrant des périodes de trois, six et douze mois, mais rarement supérieures à un an. Sur la base des réalisations de la période en cours, le Groupe impute chaque mois les ristournes estimées aux transactions sous-jacentes conduisant à l'application de ces ristournes. Ces ristournes et remises sont généralement déduites des créances dues par les clients et viennent en diminution du chiffre d'affaires.

l) Evaluation des instruments financiers

(1) Hiérarchisation des instruments financiers

Conformément à la norme IFRS 7 amendée, les instruments financiers sont classés en trois catégories hiérarchisées en fonction des techniques de valorisation suivantes :

- Niveau 1 : référence directe à une cotation sur un marché actif,
- Niveau 2 : technique de valorisation reposant sur des données observables,
- Niveau 3 : technique de valorisation reposant sur des données non observables.

(2) Valorisation des instruments financiers

La valeur comptable de la trésorerie, des dépôts à court terme, des créances clients, des dettes fournisseurs, des charges à payer et des emprunts courants est proche de leur juste valeur en raison de l'échéance courte de ces instruments. En ce qui concerne les placements à court terme, qui se composent de valeurs mobilières de placement, la juste valeur est déterminée en fonction du prix du marché de ces titres. La juste valeur des emprunts non courants est basée sur les taux d'intérêt actuellement pratiqués pour les émissions de dettes assorties de conditions et d'échéances comparables. La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt est le montant estimatif que la contrepartie recevrait ou paierait pour résilier le contrat, elle est égale à la valeur actuelle des futurs cash-flows estimatifs.

(3) Instruments financiers non dérivés qualifiés d'instruments de couverture

Conformément à la norme IAS 39, un instrument financier non dérivé peut être qualifié d'instrument de couverture, uniquement au titre de la couverture contre le risque de change et sous réserve de remplir les conditions d'une comptabilité de couverture.

Ainsi, dans le cadre d'une couverture d'un investissement net en devises, la partie des gains et pertes de l'instrument financier qualifié de couverture qui est considéré comme efficace doit, en application de la norme IAS 39.102, être comptabilisée en capitaux propres.

(4) Instruments dérivés

La politique du Groupe est de s'abstenir de réaliser des opérations à caractère spéculatif sur les instruments financiers, les opérations conclues sur ce type d'instruments sont donc exclusivement dédiées à la gestion et à la couverture des risques de change ou de taux, et de fluctuation des cours des matières premières. Le Groupe conclut de ce fait périodiquement des contrats de type swap, cap, option et contrats à terme, en fonction de la nature des risques à couvrir.

Méthode de comptabilisation des produits dérivés

Les produits dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de la conclusion du contrat, celle-ci étant ensuite réévaluée régulièrement. Le mode de comptabilisation des pertes ou gains qui en résultent diffère selon que le dérivé est ou n'est pas désigné comme un instrument de couverture et dépend, s'il s'agit d'une couverture, de la nature de l'élément couvert.

Put sur intérêts minoritaires

Dans le cas particulier des puts sur intérêts minoritaires sans transfert des risques et avantages, l'obligation contractuelle de racheter ces instruments de capitaux propres (telle que constitue la vente d'un put sur intérêts minoritaires) donne lieu à la comptabilisation d'une dette en application de la norme IAS 32. La contrepartie de cette dette est constatée en capitaux propres.

Le Groupe constate en capitaux propres les variations ultérieures de la dette relative à ces puts.

Autres instruments dérivés

Concernant les autres instruments dérivés, le Groupe pratique une analyse en substance et comptabilise les variations de la juste valeur en accord avec IAS 39.

La juste valeur des divers instruments dérivés utilisés aux fins de couverture est indiquée à la Note 22.

m) Responsabilités environnementales et responsabilité produits

Conformément à la norme IAS 37, le Groupe comptabilise les pertes et les passifs relatifs aux responsabilités environnementales et à la responsabilité produits. Par conséquent, le Groupe constate une perte dès lors qu'il dispose d'informations indiquant qu'une perte est probable et raisonnablement estimable. Lorsqu'une perte n'est ni probable ni raisonnablement estimable tout en restant possible, le Groupe fait état de ce passif éventuel dans les Notes annexes à ses états financiers consolidés.

En ce qui concerne les passifs environnementaux, le Groupe estime les pertes au cas par cas et réalise la meilleure estimation possible à partir des informations dont il dispose.

En ce qui concerne la responsabilité produits, le Groupe estime les pertes sur la base des faits et circonstances actuels, de l'expérience acquise dans des affaires similaires, du nombre de plaintes et du coût anticipé de la gestion, des frais d'avocat et, dans certains cas, des montants à verser au titre du règlement de ces affaires.

Dans le cadre de l'application de l'interprétation IFRIC 6 – Passif relatif au coût de l'élimination des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers, le Groupe s'assure de la gestion des déchets au titre de la Directive de l'Union Européenne sur les déchets d'équipements électriques et électroniques en cotisant à des éco-organismes.

n) Paiements fondés sur des actions

Le Groupe a mis en place des plans de rémunération fondés sur des actions, réglés en instruments de capitaux propres.

Lors de l'octroi d'options ou d'actions de performance, le Groupe évalue la juste valeur des instruments à la date de l'octroi. Le Groupe utilise pour les valoriser soit le modèle mathématique Black & Scholes, soit le modèle binomial. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans effet sur cette évaluation. Cette juste valeur est constatée en frais de personnel sur la période d'acquisition des droits avec contrepartie en réserves.

o) Transferts et utilisation des actifs financiers

Conformément à la norme IAS 39, le Groupe décomptabilise les actifs financiers lorsqu'il n'attend plus de flux de trésorerie futurs de ceux-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui leur sont attachés.

p) Avantages au personnel

(1) Obligations au titre des prestations de retraite

Les sociétés du Groupe gèrent plusieurs régimes de retraite. Ces régimes sont financés par des versements à des compagnies d'assurance ou à des régimes de retraite en fiducie, déterminés par des calculs actuariels périodiques. Il existe, au sein du Groupe, des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime au titre duquel le Groupe verse des cotisations définies à une entité distincte. Les cotisations versées au titre des régimes à cotisations définies sont constatées en charges lorsqu'elles sont dues.

Le Groupe n'a aucune obligation légale ou implicite de verser de nouvelles cotisations si le fonds ne détient pas suffisamment d'actifs pour verser à tous les salariés les prestations relatives à leurs années de service sur la période courante et sur les périodes antérieures.

Régimes à prestations définies

Un régime à prestations définies précise le montant des prestations que les salariés recevront à leur retraite, lequel dépend habituellement d'un ou de plusieurs facteurs tels que l'âge, le nombre d'années de cotisation et la rémunération.

Le passif enregistré au bilan relatif aux régimes de retraite à prestations définies est la valeur actuelle des engagements à la date du bilan, ajustée des coûts des services passés non reconnus et diminuée de la juste valeur des actifs du régime. Les coûts des services passés sont comptabilisés en charges selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

Le Groupe applique la méthode optionnelle qui consiste à comptabiliser l'intégralité des écarts actuariels directement en capitaux propres (IAS 19.93A s. révisée).

Les engagements au titre des régimes à prestations définies sont calculés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. La valeur actuelle de l'engagement est déterminée en actualisant les sorties futures de fonds estimées sur la base du taux d'intérêt des obligations d'entreprises de qualité libellées dans la monnaie de paiement des prestations et dont l'échéance est proche de celle de l'engagement au titre des pensions.

(2) Autres obligations au titre de prestations postérieures à l'emploi

Certaines sociétés du Groupe versent à leurs retraités des prestations pour soins de santé postérieures à l'emploi. L'ouverture de ces droits exige habituellement que le salarié ait terminé sa carrière dans la société et qu'il y ait travaillé un nombre d'années minimal.

Les avantages sont traités comme des avantages postérieurs à l'emploi selon le régime de prestations définies.

q) Informations sectorielles

La gestion du Groupe est basée sur une organisation par pays regroupés en segments géographiques pour les besoins du reporting consolidé. Ces segments géographiques correspondent aux régions d'origine de facturation et sont la France, l'Italie, le Reste de l'Europe, les Etats-Unis d'Amérique et le Canada, et le Reste du Monde.

r) Résultat net par action et résultat net dilué par action

Le résultat par action est calculé conformément à la norme IAS 33 « Résultat par action ».

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé, selon la méthode du rachat d'actions, en divisant le résultat net part du Groupe, par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice ajusté de l'effet des actions ordinaires potentielles dilutives.

Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires retenu pour les calculs exposés ci-dessus prend en compte l'impact des rachats et cessions d'actions au cours de la période et ne tient pas compte des actions auto-détenues.

s) Emprunts courants et non courants

Les emprunts courants et non courants sont principalement constitués d'emprunts obligataires et de dettes financières auprès d'établissements de crédit. Ces emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, qui tient compte le cas échéant des coûts de transaction directement attribuables à l'émission de la dette. Ils sont ensuite évalués au coût amorti, sur la base de leur taux d'intérêt effectif.

t) Coûts d'emprunt

Conformément aux dispositions de la norme IAS 23 amendée, les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié sont incorporés dans le coût de cet actif. Un actif qualifié est un actif qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu.

Les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

u) Utilisation de jugements et d'estimations

La préparation des états financiers conformes aux principes comptables généralement acceptés exige que la Direction réalise des estimations et formule des hypothèses qui se traduisent dans la détermination des actifs et des passifs inscrits au bilan, des actifs et passifs éventuels, ainsi que des produits et charges enregistrés dans le compte de résultat de la période comptable considérée. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Ces estimations et ces appréciations sont régulièrement revues et se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs, notamment sur des anticipations d'événements futurs jugées raisonnables compte tenu des circonstances.

(1) Dépréciation des goodwill et des immobilisations incorporelles

Le Groupe effectue au moins une fois par an un test de dépréciation des goodwill et des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéfinie, conformément aux principes comptables énoncés aux Notes 1 (f) et 1 (g). Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est définie sont amorties sur leur durée d'utilité et font également l'objet de tests de dépréciation quand apparaissent certains indicateurs de dépréciation.

L'appréciation de l'existence d'indicateurs de dépréciation repose sur des facteurs juridiques, sur les conditions de marché et sur la performance opérationnelle des activités acquises. Des événements futurs pourraient amener le Groupe à conclure à l'existence d'indicateurs de dépréciation et à la perte de valeur de certains actifs incorporels associés aux activités acquises. Toute perte de valeur résultante pourrait avoir une incidence défavorable non négligeable sur la situation financière consolidée et sur le résultat opérationnel du Groupe.

La comptabilisation des goodwill et autres actifs incorporels fait appel au jugement de la Direction sur plusieurs points décisifs, notamment pour :

- déterminer les actifs incorporels qui ont une durée d'utilité indéfinie et ne doivent donc pas être amortis ;
- repérer les événements ou changements de situation pouvant indiquer qu'il y a eu dépréciation ;
- affecter les goodwill aux unités génératrices de trésorerie ;
- calculer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie dans le cadre des tests de dépréciation des goodwill ;
- estimer les futurs flux de trésorerie actualisés pour les tests périodiques de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie ; et
- déterminer la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie aux fins des tests de dépréciation.

La valeur recouvrable de l'actif concerné correspond à sa valeur sur un marché actif ou, à défaut, à la valeur actuelle des flux de trésorerie provenant des opérations courantes diminuée des investissements. Le calcul de la valeur recouvrable repose sur un nombre d'hypothèses et d'estimations soumis aux aléas de l'environnement économique du Groupe. Une autre estimation faisant appel à des hypothèses différentes, tout en restant raisonnables, pourrait aboutir à de tout autres résultats.

(2) Comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices

Dans le cadre de la préparation des comptes consolidés, le Groupe est tenu d'évaluer l'impôt sur les bénéfices dans chacun des pays où il est implanté. Cette opération consiste à estimer l'exposition réelle actuelle à l'impôt et à évaluer les différences temporelles découlant d'un traitement différent de postes, comme les produits ou les charges constatés d'avance, aux fins fiscales et comptables. Ces différences donnent lieu à des impôts différés actifs et passifs, qui sont constatés dans le bilan consolidé.

Le Groupe doit ensuite évaluer la recouvrabilité de l'actif d'impôt différé sur le bénéfice imposable. Seuls sont activés les impôts différés pour lesquels la recouvrabilité est probable.

Le Groupe n'a pas reconnu la totalité des actifs existants car il est probable qu'il ne pourra pas utiliser une partie de l'actif d'impôt différé avant son expiration, cette partie se composant essentiellement de pertes d'exploitation nettes reportées sur les exercices suivants et de crédits d'impôts étrangers. L'appréciation est fondée sur ses estimations du bénéfice imposable futur par territoire d'activité et sur le délai pendant lequel l'actif d'impôt différé sera recouvrable. Si les résultats réels diffèrent de ces estimations ou si le Groupe révisé ultérieurement ces estimations, il pourra être amené à ajuster la valeur de l'actif reconnue à la clôture.

(3) Autres actifs et passifs soumis à estimation

Les autres actifs et passifs soumis à l'utilisation d'estimations comprennent les provisions pour retraite, la dépréciation des autres actifs (créances clients, stocks, actifs financiers), les stocks options, les provisions pour risques et charges, les frais de développement capitalisés ainsi que les ristournes de fin d'année qui pourraient être accordées aux clients.

2) Immobilisations incorporelles (Note 1 (f))

Les immobilisations incorporelles nettes s'analysent comme suit :

	30 juin 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Marques à durée d'utilité indéfinie	1.408,0	1.408,0
Marques à durée d'utilité définie	225,1	191,3
Brevets	0,0	0,0
Autres actifs incorporels	171,5	168,1
	1.804,6	1.767,4

Les marques Legrand et Bticino représentent près de 98% de la valeur totale des marques à durée d'utilité indéfinie.

Les marques s'analysent comme suit :

	30 juin 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Au début de la période	1.686,6	1.674,1
- Acquisitions	39,3	7,4
- Ajustements	0,0	2,4
- Cessions	0,0	0,0
- Effet de conversion	4,4	2,7
	1.730,3	1.686,6
Amortissements cumulés	(97,2)	(87,3)
A la fin de la période	1.633,1	1.599,3

Conformément à la norme IAS 36, les marques à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel ou dès lors que des événements ou de nouvelles circonstances indiquent que la valeur comptable serait supérieure à la valeur recouvrable. Pour la période close le 30 juin 2012, de tels événements ou circonstances n'ont pas été identifiés.

Les brevets s'analysent comme suit :

	30 juin	31 décembre
	2012	2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Au début de la période	576,8	575,1
- Acquisitions	0,0	0,0
- Cessions	0,0	0,0
- Effet de conversion	1,1	1,7
	577,9	576,8
Amortissements cumulés	<i>(577,9)</i>	<i>(576,8)</i>
A la fin de la période	0,0	0,0

Pour le premier semestre 2012, les dotations aux amortissements relatives aux actifs incorporels s'élèvent à 26,6 millions d'euros dont 8,8 millions d'euros d'amortissement des marques, 10,5 millions d'euros d'amortissement des frais de développement et 7,3 millions d'euros des autres immobilisations incorporelles.

Pour le premier semestre 2011, les dotations aux amortissements relatives aux actifs incorporels s'élevaient à 30,7 millions d'euros.

Les dotations prévisionnelles aux amortissements des marques sur les cinq prochains exercices sont les suivantes :

	Marques
	<i>(en millions d'euros)</i>
2 ^{ème} semestre 2012	7,8
2013	15,7
2014	15,7
2015	15,7
2016	15,7

Les autres actifs incorporels s'analysent comme suit :

	30 juin	31 décembre
	2012	2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Frais de développement capitalisés	114,8	110,2
Logiciels	15,9	15,8
Autres	40,8	42,1
	171,5	168,1

3) Goodwill (Note 1 (g))

Les goodwill s'analysent comme suit :

	30 juin 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
France	640,5	639,6
Italie	366,8	366,8
Reste de l'Europe	287,3	260,9
USA/Canada	431,6	462,9
Reste du monde	793,5	673,3
	2.519,7	2.403,5

L'affectation géographique des goodwill s'appuie sur la valeur de la société acquise déterminée à la date de la transaction et sur les synergies avec les sociétés existantes.

Dans les zones 'Reste de l'Europe' et 'Reste du monde' aucun goodwill alloué de façon définitive à une UGT (unité génératrice de trésorerie) n'est supérieur à 10% du goodwill total.

Les variations des goodwill s'analysent comme suit :

	30 juin 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Au début de la période	2.403,5	2.132,2
- Acquisitions	150,8	317,6
- Ajustements	(38,5)	(16,3)
- Dépréciation	0,0	(15,9)
- Effet de conversion	3,9	(14,1)
A la fin de la période	2.519,7	2.403,5

Les ajustements correspondent à la différence entre l'allocation définitive et provisoire du goodwill.

Aux fins de tests de dépréciation, un goodwill a été alloué aux divers pays, regroupant les filiales correspondant au niveau le plus bas d'unités génératrices de trésorerie (UGT).

Ces UGT, auxquelles un goodwill a été alloué, font l'objet de tests de dépréciation chaque année et dans le cas où des événements ou circonstances particulières pourraient entraîner une perte de valeur. Une comparaison est faite entre la valeur comptable des groupes d'actifs correspondants, y compris le goodwill, et la valeur d'utilité des UGT.

La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus des UGT concernées.

Le goodwill des acquisitions comportant des minoritaires a été valorisé en utilisant la méthode du goodwill partiel (note 1 (g) (1)).

Conformément à la norme IAS 36, les goodwill font l'objet d'un test de dépréciation annuel ou dès lors que des événements ou de nouvelles circonstances indiquent que la valeur comptable serait supérieure à la valeur recouvrable. Pour la période close le 30 juin 2012, de tels événements ou circonstances n'ont pas été identifiés.

En conformité avec la norme IAS 36, l'actualisation de la valeur d'utilité a été calculée avec des taux avant impôt appliqués à des flux de trésorerie futurs attendus avant impôt.

Pour la période close au 31 décembre 2011, les paramètres relatifs aux tests de dépréciation sont les suivants :

	Méthode pour déterminer la valeur recouvrable	Valeur nette comptable du goodwill	Valeur d'utilité	
			Taux d'actualisation (avant impôt)	Taux de croissance à l'infini
France		639,6	11,5%	2%
Italie		366,8	13,6%	2%
Reste de l'Europe	Valeur d'utilité	260,9	8,5 à 15,1%	2 à 5%
USA/Canada		462,9	11,1%	3%
Reste du monde		673,3	12 à 20,3%	2 à 5%
		2.403,5		

Pour la période close le 31 décembre 2011, une perte de valeur comptable relative aux goodwill a été comptabilisée pour 15,9 millions d'euros, provenant principalement de l'UGT Espagne.

L'allocation initiale du prix d'acquisition des sociétés acquises n'est pas définitive; en conséquence, les goodwill qui y sont attachés peuvent être ajustés au cours de l'année suivant cette allocation initiale.

Les allocations de prix d'acquisition pour les périodes closes au 30 juin 2012 et 31 décembre 2011, s'établissent comme suit :

	Période de 6 mois close le	Période de 12 mois close le
	30 juin 2012	31 décembre 2011
<i>(en millions d'euros)</i>		
- Marques	39,3	7,4
- Impôts différés sur Marques	-	(2,3)
- Autres immobilisations incorporelles	-	12,9
- Impôts différés sur autres immobilisations incorporelles	-	(4,0)
- Goodwill	150,8	317,6

4) Immobilisations corporelles (Note 1 (h))

a) Répartition des actifs corporels nets par zone géographique

Les immobilisations corporelles nettes, incluant les biens loués capitalisés, s'analysent comme suit au 30 juin 2012 :

30 juin 2012						
<i>(en millions d'euros)</i>						
	France	Italie	Reste de l'Europe	USA / Canada	Reste du monde	Total
Terrains	19,7	4,6	12,5	2,6	9,0	48,4
Constructions	90,0	65,0	26,8	20,6	25,5	227,9
Matériel et outillage	69,7	65,5	25,3	14,5	62,4	237,4
Immobilisations en cours et autres immobilisations	19,5	4,1	12,6	10,9	24,6	71,7
	198,9	139,2	77,2	48,6	121,5	585,4

Sur la totalité de ces immobilisations corporelles, un montant de 6,7 millions d'euros est disponible à la vente. Ces biens disponibles à la vente sont valorisés à la valeur la plus faible entre la valeur de marché et la valeur nette comptable.

Les immobilisations corporelles nettes, incluant les biens loués capitalisés, s'analysent comme suit au 31 décembre 2011 :

31 décembre 2011						
<i>(en millions d'euros)</i>						
	France	Italie	Reste de l'Europe	USA / Canada	Reste du monde	Total
Terrains	19,8	4,6	12,4	2,5	8,9	48,2
Constructions	92,5	66,6	26,3	20,7	26,9	233,0
Matériel et outillage	72,5	68,7	25,2	14,7	64,6	245,7
Immobilisations en cours et autres immobilisations	23,0	6,6	10,4	13,1	25,9	79,0
	207,8	146,5	74,3	51,0	126,3	605,9

b) Analyse des variations des immobilisations corporelles

Les variations des immobilisations sur le premier semestre 2012 s'analysent comme suit :

30 juin 2012 <i>(en millions d'euros)</i>						
	France	Italie	Reste de l'Europe	USA / Canada	Reste du monde	Total
Acquisitions	7,8	5,1	5,3	1,7	8,9	28,8
Cessions	0,0	(0,1)	(0,1)	(0,4)	(1,0)	(1,6)
Dotations aux amortissements	(16,5)	(12,3)	(6,9)	(4,7)	(11,2)	(51,6)
Transferts et changements du périmètre de consolidation	(0,2)	0,0	2,1	0,0	(1,0)	0,9
Effet de conversion	0,0	0,0	2,5	1,0	(0,5)	3,0
	(8,9)	(7,3)	2,9	(2,4)	(4,8)	(20,5)

30 juin 2012 <i>(en millions d'euros)</i>							
	Acquisitions	Transferts d'immobilisations en cours	Cessions	Dotations aux amortissements	Transferts et changements du périmètre de consolidation	Effet de conversion	Total
Terrains	0,0	0,1	0,0	(0,3)	0,0	0,4	0,2
Constructions	0,9	3,0	(1,1)	(10,0)	0,8	1,3	(5,1)
Matériel et outillage	12,5	11,9	0,5	(35,0)	0,9	0,9	(8,3)
Immobilisations en cours et autres immobilisations	15,4	(15,0)	(1,0)	(6,3)	(0,8)	0,4	(7,3)
	28,8	0,0	(1,6)	(51,6)	0,9	3,0	(20,5)

Les variations des immobilisations sur l'exercice 2011 s'analysaient comme suit :

31 décembre 2011 <i>(en millions d'euros)</i>						
	France	Italie	Reste de l'Europe	USA / Canada	Reste du monde	Total
Acquisitions	23,1	20,2	11,3	6,0	35,3	95,9
Cessions	(0,3)	(7,9)	(0,6)	(0,5)	(1,8)	(11,1)
Dotations aux amortissements	(40,5)	(24,3)	(14,4)	(9,2)	(22,6)	(111,0)
Transferts et changements du périmètre de consolidation	(0,9)	0,7	0,1	14,0	12,3	26,2
Effet de conversion	0,0	0,0	(3,9)	1,3	(4,9)	(7,5)
	(18,6)	(11,3)	(7,5)	11,6	18,3	(7,5)

31 décembre 2011							
<i>(en millions d'euros)</i>							
	Acquisitions	Transferts d'immobilisations en cours	Cessions	Dotations aux amortissements	Transferts et changements du périmètre de consolidation	Effet de conversion	Total
Terrains	0,1	0,1	(0,1)	(1,1)	1,0	(0,9)	(0,9)
Constructions	5,8	3,0	(5,1)	(23,1)	13,8	(1,6)	(7,2)
Matériel et outillage	44,3	24,1	(5,3)	(72,9)	14,1	(4,3)	0,0
Immobilisations en cours et autres immobilisations	45,7	(27,2)	(0,6)	(13,9)	(2,7)	(0,7)	0,6
	95,9	0,0	(11,1)	(111,0)	26,2	(7,5)	(7,5)

c) Les immobilisations corporelles correspondant à des biens loués (location financement) capitalisés s'analysent comme suit :

	30 juin 2012	31 décembre 2011
<i>(en millions d'euros)</i>		
Terrains	2,3	2,3
Constructions	36,2	40,4
Matériel et outillage	31,6	31,2
	70,1	73,9
Amortissements cumulés	(38,4)	(38,5)
	31,7	35,4

d) Les obligations découlant de ces contrats de location financement sont enregistrées au bilan :

	30 juin 2012	31 décembre 2011
<i>(en millions d'euros)</i>		
Emprunts non courants	14,6	15,3
Emprunts courants	2,0	2,6
	16,6	17,9

e) L'échéancier des loyers minimaux relatifs aux biens loués capitalisés (location financement) se présente comme suit :

	30 juin	31 décembre
	2012	2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Moins d'un an	2,3	2,9
Un à deux ans	2,0	2,3
Deux à trois ans	1,5	1,5
Trois à quatre ans	1,5	1,4
Quatre à cinq ans	1,5	1,4
Au-delà de cinq ans	9,9	10,7
	18,7	20,2
Dont intérêts	(2,1)	(2,3)
Valeur nette des loyers futurs minimaux	16,6	17,9

5) **Autres titres immobilisés**

	30 juin	31 décembre
	2012	2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Autres titres immobilisés	1,3	0,9

6) **Stocks (Note 1 (i))**

Les stocks s'analysent comme suit :

	30 juin	31 décembre
	2012	2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Matières premières, fournitures et emballages	247,5	239,2
Produits semi-finis	99,9	95,2
Produits finis	399,7	372,0
	747,1	706,4
Provisions pour dépréciation	(108,3)	(105,4)
	638,8	601,0

7) Créances clients et comptes rattachés (Note 1 (e))

En 2011, le Groupe a réalisé plus de 95% de son chiffre d'affaires auprès de distributeurs de matériel électrique, dont les deux principaux représentaient approximativement 26% du chiffre d'affaires net consolidé. Le Groupe estime qu'aucun autre client distributeur ne représentait plus de 5% du chiffre d'affaires consolidé.

	30 juin 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Créances clients	598,8	491,2
Comptes rattachés	77,7	103,9
	676,5	595,1
Provisions pour dépréciation	(61,8)	(60,2)
	614,7	534,9

Les caractéristiques des contrats de cession de créances ont permis au Groupe de décomptabiliser ces créances pour un montant de 35,0 millions d'euros au 30 juin 2012, conformément à la norme IAS 39 (12,5 millions d'euros au 31 décembre 2011).

Les créances clients dont l'échéance est dépassée s'analysent comme suit :

	30 juin 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Echéances inférieures à 3 mois	66,7	67,7
Echéances comprises entre 3 et 12 mois	17,3	16,1
Echéances supérieures à 12 mois	18,3	19,3
	102,3	103,1

Ces créances sont dépréciées à hauteur de 51,9 millions d'euros au 30 juin 2012 (56,0 millions d'euros au 31 décembre 2011). La répartition par échéance de ces dépréciations est la suivante :

	30 juin 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Echéances inférieures à 3 mois	21,9	27,4
Echéances comprises entre 3 et 12 mois	11,7	9,3
Echéances supérieures à 12 mois	18,3	19,3
	51,9	56,0

8) Autres créances

Les autres créances s'analysent comme suit :

	30 juin 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Créances personnel	3,9	4,4
Autres créances	27,3	26,5
Charges constatées d'avance	25,0	20,3
Autres taxes	78,1	90,7
	134,3	141,9

Ces actifs sont valorisés au coût historique et il n'existe pas d'élément ou de circonstance particulière ayant entraîné de perte de valeur.

9) Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 1 (d))

La trésorerie et équivalents de trésorerie s'élèvent à 310,1 millions d'euros au 30 juin 2012 et correspondent pour l'essentiel à des dépôts bancaires dont l'échéance initiale n'excède pas 3 mois, complétés par des billets de trésorerie (note 22(b-4)).

10) Capital social et résultat net par action (Note 1 (r))

Le capital social au 30 juin 2012 est de 1.054.703.708 euros représenté par 263.675.927 actions de 4 euros de nominal chacune, auxquelles correspondent 288.595.486 droits de vote.

Le détail ci-dessous donne l'évolution du capital social au 30 juin 2012 :

	Nombre d'actions	Nominal	Valeur du capital en euros	Prime d'émission en euros
Au 31/12/2011	263.388.995	4	1.053.555.980	1.071.588.642
Souscription d'actions du plan d'options 2007	50.599	4	202.396	1.072.699
Souscription d'actions du plan d'options 2008	236.333	4	945.332	3.918.401
Au 30/06/2012	263.675.927	4	1.054.703.708	1.076.579.742

Il existe une seule catégorie d'actions constituée d'actions ordinaires. La valeur nominale d'une action est de 4 euros.

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire.

Dans le cadre des plans d'options de souscription d'actions 2007 et 2008, 286.932 actions ont été souscrites au cours du premier semestre 2012 représentant une augmentation de capital d'un montant de 1,1 million d'euros, assortie d'une prime d'émission de 5,0 millions d'euros.

a) Rachat d'actions et contrat de liquidité

Rachat d'actions

Au 31 décembre 2011, le Groupe détenait 330.036 actions. Au cours du premier semestre 2012, le Groupe a décidé de racheter 420.000 actions pour une valeur de 11.288.775 euros et a transféré 698.452 actions aux salariés dans le cadre des plans d'attribution d'actions de performance.

Au 30 juin 2012, le Groupe détient 51.584 actions pour une valeur d'acquisition de 1.208.757 euros, l'affectation de ces rachats se répartissant entre :

- la mise en œuvre de tout plan d'actions de performance pour 46.663 actions et pour une valeur d'acquisition de 1.086.126 euros,
- l'attribution d'actions à un FCPE dans le cadre de la participation aux résultats pour 4.921 actions et pour une valeur d'acquisition de 122.631 euros.

Contrat de liquidité

Le 29 mai 2007, le Groupe a confié à un organisme financier la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur ses actions ordinaires cotées sur le marché NYSE Euronext Paris et conforme à la Charte de Déontologie de l'AMAFI approuvée par la décision de l'AMF du 22 mars 2005.

Au 30 juin 2012, le Groupe détient 190.000 actions dans le cadre de ce contrat pour une valeur d'acquisition de 4.787.411 euros.

Le solde des mouvements du premier semestre 2012, au titre de ce contrat, correspond à des cessions, nettes d'acquisitions, de 40.500 actions. Ce solde des mouvements s'est traduit par un flux de trésorerie positif de 1.390.964 euros.

b) Résultat net par action

Le résultat net par action calculé sur le nombre moyen d'actions ordinaires se présente comme suit :

		30 juin 2012	30 juin 2011
Résultat net revenant à Legrand (<i>en millions d'euros</i>)	A	268,7	266,4
Actions ordinaires :			
- fin de période		263.675.927	263.381.645
- dont auto-détenues		241.584	532.811
- moyenne (hors auto-détention)	B	263.050.276	262.560.152
- moyenne après dilution (hors auto-détention)	C	265.484.129	273.136.100
Options et actions de performance restantes en fin de période		10.346.340	10.575.948
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité durant la période		(379.500)	16.834
Actions de performance transférées durant la période		698.452	250.490
Résultat net par action (<i>euros</i>) (Note 1 (r))	A/B	1,021	1,015
Résultat net dilué par action (<i>euros</i>) (Note 1 (r))	A/C	1,012	0,975
Dividendes versés par action (<i>euros</i>)		0,930	0,880

Au cours du premier semestre 2012, le Groupe :

- a émis 286.932 actions dans le cadre de la souscription des plans d'options 2007, 2008,
- a transféré 698.452 actions dans le cadre des plans d'attribution d'actions de performance,
- et a également procédé au rachat net de 379.500 actions.

Ces mouvements d'actions ont été pris en compte prorata temporis dans le nombre moyen d'actions sur le premier semestre 2012, conformément à IAS 33. Si l'émission, le transfert et le rachat de ces actions étaient intervenus le 1^{er} janvier 2012, les résultats nets par action de base et dilué par action auraient été respectivement de 1,020 euro et 1,009 euro au 30 juin 2012.

Au cours du 1^{er} semestre 2011, le Groupe :

- a émis 220.299 actions dans le cadre de la souscription des plans d'options 2007, 2010 et du plan d'actions de performance 2009,
- a transféré 250.490 actions dans le cadre des plans d'attribution d'actions de performance,
- et a également procédé à la cession nette de 16.834 actions.

Ces mouvements d'actions ont été pris en compte prorata temporis dans le nombre moyen d'actions sur le premier semestre 2011, conformément à IAS 33. Si l'émission, le transfert et la cession de ces actions étaient intervenus le 1^{er} janvier 2011, les résultats nets par action de base et dilué par action auraient été respectivement de 1,014 euro et 0,974 euro au 30 juin 2011.

11) Plans de souscription ou d'achat d'actions, plans d'actions de performance, participation et intéressement des salariés aux bénéficiaires (Note 1 (n))

a) Plans d'actions de performance et d'options de souscription ou d'achat d'actions 2007 à 2012 de Legrand

Plans d'actions de performance

Le Conseil d'administration du 7 mars 2012 a approuvé la mise en place d'un plan d'attribution d'actions de performance portant sur 985.656 actions.

Durant le premier semestre 2012, 293.980 actions de performance ont été acquises par leurs bénéficiaires dans le cadre du plan 2008 et 404.472 actions de performance ont été acquises par leurs bénéficiaires dans le cadre du plan 2010.

Information sur les plans d'actions de performance	Plan 2008	Plan 2009	Plan 2010	Plan 2011	Plan 2012
Date du Conseil d'administration	05/03/2008	04/03/2009	04/03/2010	03/03/2011	07/03/2012
Nombre total d'actions de performance attribuées	654.058	288.963	896.556	1.592.712	985.656
<i>dont nombre d'actions de performance attribuées aux mandataires sociaux</i>	<i>47.077</i>	<i>23.491</i>	<i>62.163</i>	<i>127.888</i>	<i>30.710</i>
- Gilles Schnepf	24.194	12.075	38.373	65.737	30.710
- Olivier Bazil*	22.883	11.416	23.790	62.151	-
Modalités d'attribution	A l'issue d'une durée maximum de 4 ans sauf démission ou licenciement pour faute lourde				
Actions de performance acquises durant les exercices 2008 et 2009	(400)	-			
Actions de performance annulées durant les exercices 2008 et 2009	(16.050)	(6.281)			
Actions de performance acquises durant l'exercice 2010	(329.359)	(463)			
Actions de performance annulées durant l'exercice 2010	(2.908)	(3.845)	(21.358)		
Actions de performance acquises durant l'exercice 2011	(538)	(120.818)	(1.058)	(1.446)	
Actions de performance annulées durant l'exercice 2011	(7.358)	(7.972)	(21.635)	(34.090)	
Actions de performance acquises durant le premier semestre 2012	(293.980)	-	(404.472)	-	
Actions de performance annulées durant le premier semestre 2012	(3.465)	(1.012)	(5.597)	(12.090)	-
Actions de performance restantes au 30/06/2012	0	148.572	442.436	1.545.086	985.656

*dont les fonctions de Vice-Président Directeur Général Délégué ont pris fin à l'issue de l'Assemblée générale du 26 mai 2011.

Dans l'hypothèse où l'ensemble de ces actions seraient attribuées définitivement, cela représenterait une dilution de 1,2% du capital de la Société.

Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions

Durant le premier semestre 2012, 50.599 options ont été exercées dans le cadre du plan 2007, 236.333 options ont été exercées dans le cadre du plan 2008.

Information sur les options de souscription ou d'achat d'actions	Plan 2007	Plan 2008	Plan 2009	Plan 2010
Date du Conseil d'administration	15/05/2007	05/03/2008	04/03/2009	04/03/2010
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	1.638.137	2.015.239	1.185.812	3.254.726
<i>dont nombre pouvant être souscrites ou achetées par les mandataires sociaux</i>	<i>79.281</i>	<i>141.231</i>	<i>93.964</i>	<i>217.646</i>
- Gilles Schnepf	40.745	72.583	48.300	134.351
- Olivier Bazil*	38.536	68.648	45.664	83.295
Modalités d'exercice	A l'issue d'une durée maximum de 4 ans sauf démission ou licenciement pour faute lourde			
Point de départ d'exercice des options de souscription ou d'achat d'actions	16/05/2011	06/03/2012	05/03/2013	05/03/2014
Date d'expiration	15/05/2017	05/03/2018	04/03/2019	04/03/2020
Prix de souscription ou d'achat	25,20 euros	20,58 euros	13,12 euros	21,82 euros
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées durant les exercices 2007, 2008 et 2009	(80.147)	(52.496)	(21.093)	
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées durant l'exercice 2010	(13.830)	(19.112)	(18.739)	(75.317)
Options de souscription ou d'achat d'actions souscrites durant l'exercice 2010	(2.046)	(2.853)	(1.852)	-
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées durant l'exercice 2011	(10.643)	(31.760)	(33.552)	(75.713)
Options de souscription ou d'achat d'actions souscrites durant l'exercice 2011	(100.965)	(1.614)	(732)	(3.703)
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées durant le premier semestre 2012	(1.023)	(10.395)	(4.348)	(20.459)
Options de souscription ou d'achat d'actions souscrites durant le premier semestre 2012	(50.599)	(236.333)	-	-
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes au 30/06/2012	1.378.884	1.660.676	1.105.496	3.079.534

*dont les fonctions de Vice-Président Directeur Général Délégué ont pris fin à l'issue de l'Assemblée générale du 26 mai 2011.

Dans l'hypothèse où l'ensemble de ces options seraient exercées, cela représenterait une dilution maximale de 2,7% du capital de la Société (cette dilution est maximale car elle ne tient pas compte du prix de souscription de ces options).

Modèles d'évaluation des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions

Le Groupe évalue la juste valeur des instruments fondés sur des actions à la date de leur octroi. Il utilise pour les valoriser soit le modèle binomial, soit le modèle mathématique Black & Scholes, sur la base des hypothèses suivantes :

Hypothèses	Plan 2007	Plan 2008	Plan 2009	Plan 2010
Taux sans risque	4,35%	3,40%	2,25%	2,91%
Volatilité attendue	28,70%	30,00%	38,40%	28,00%
Rendement attendu	1,98%	3,47%	5,00%	3,20%

L'hypothèse de durée de vie attendue des options de souscription ou d'achat d'actions utilisée par le Groupe est de 5 ans pour ces différents plans.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 2 pour l'ensemble de ces plans et a, de ce fait, comptabilisé une charge de 15,3 millions d'euros au 30 juin 2012 (19,0 millions d'euros au 30 juin 2011).

b) Participation et intéressement des salariés aux bénéfices

La législation en vigueur fait obligation aux sociétés françaises de verser à leurs salariés une participation aux fruits de l'expansion dès lors que le bénéfice après impôt atteint un certain niveau. Les sommes distribuées à ce titre sont généralement bloquées pendant cinq ans.

Indépendamment de cette obligation, certaines sociétés françaises et filiales étrangères du Groupe réservent à leurs salariés une quote-part de leur résultat, selon des formules d'intéressement négociées au niveau de chaque entreprise.

Une charge à payer de 22,5 millions d'euros relative aux charges de participation et intéressement a été comptabilisée au titre du premier semestre 2012 (cette charge à payer était de 18,0 millions d'euros pour le premier semestre 2011).

12) Réserves et réserves de conversion

a) Réserves

Les réserves consolidées non distribuées de Legrand et de ses filiales s'élèvent à 2.083,2 millions d'euros au 30 juin 2012.

Les réserves sociales de Legrand sont distribuables à hauteur de 1.431,6 millions d'euros à cette même date.

b) Réserves de conversion

Comme indiqué à la Note 1 (c), la réserve de conversion permet de constater les effets des fluctuations monétaires dans les états financiers des filiales à l'occasion de la conversion de ceux-ci en euros.

La réserve de conversion intègre les fluctuations des devises ci-après :

	30 juin 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Dollar américain	(131,7)	(134,7)
Autres devises	(27,7)	(37,4)
	(159,4)	(172,1)

Comme indiqué en Note 1 (l), la variation latente de change des obligations Yankee libellées en dollars américains est comptabilisée en diminution des réserves de conversion pour un montant de 6,4 millions d'euros sur le premier semestre 2012, soit un solde de 27,8 millions d'euros au 30 juin 2012.

Par ailleurs, comme indiqué en Note 1 (c), les écarts de change relatifs aux créances à recevoir ou dettes à payer constituant en substance une part de l'investissement net en devises d'une entité étrangère du Groupe sont enregistrés en diminution des réserves de conversion pour un montant de 3,8 millions d'euros.

13) Emprunts non courants (Note 1 (s))

Les emprunts non courants s'analysent comme suit :

	30 juin 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Prêt syndiqué	0,0	135,2
Obligations Yankee	308,7	302,1
Emprunt obligataire	1.106,1	707,8
Emprunt bancaire	0,0	282,5
Autres emprunts	134,1	120,5
	1.548,9	1.548,1
Coûts d'émission de la dette	(11,4)	(9,0)
	1.537,5	1.539,1

Les emprunts non courants sont libellés dans les monnaies suivantes :

	30 juin 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Euro	1.188,7	1.108,6
Dollar américain	308,7	397,6
Autres devises	51,5	41,9
	1.548,9	1.548,1

Les emprunts non courants sont remboursables :

	30 juin 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Un à deux ans	21,6	396,8
Deux à trois ans	17,4	82,4
Trois à quatre ans	61,3	30,9
Quatre à cinq ans	330,6	25,9
Au-delà de cinq ans	1.118,0	1.012,1
	1.548,9	1.548,1

Les taux d'intérêt moyens des emprunts s'analysent comme suit :

	30 juin 2012	31 décembre 2011
Prêt syndiqué	0,78%	1,32%
Obligations Yankee	8,50%	8,50%
Emprunt obligataire	3,71%	3,98%
Emprunt bancaire	-	2,09%
Autres emprunts	3,29%	5,08%

Ces emprunts sont garantis comme suit :

	30 juin 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Actifs hypothéqués, nantis ou gagés	6,5	7,6
Garanties concédées à des banques	223,0	203,8
	229,5	211,4

a) Contrat de Crédit

(1) Contrat de Crédit 2006

La Société a conclu le 10 janvier 2006 avec cinq arrangeurs mandatés une convention de crédit.

Lors de sa conclusion, le Contrat de Crédit 2006 se décomposait notamment en une tranche A d'un montant de 700,0 millions d'euros constituant une facilité multidevises à terme amortissable semestriellement par tranches de 10% du nominal à partir du 10 janvier 2007 jusqu'au 10 juillet 2010 et une dernière échéance de 20% le 10 janvier 2011 et une tranche B d'un montant de 1,2 milliard d'euros constituant une facilité multidevises renouvelable par tirages successifs. Les tranches A et B avaient à l'origine une échéance de cinq ans (chacune avec une option de renouvellement de deux fois un an).

Un premier amortissement de 10% du nominal de la tranche A a eu lieu en janvier 2007 et un deuxième amortissement de 7,78% en juillet 2007. En mars 2007 puis en novembre 2007, le Groupe a exercé son option d'extension de deux fois un an sur le Contrat, portant ainsi l'échéance finale du Contrat de Crédit 2006 à janvier 2013.

Les amortissements semestriels de la tranche A sont de 6,22% du nominal d'origine à partir du 10 janvier 2008 jusqu'au 10 juillet 2011, de 7,12% du nominal d'origine le 10 janvier 2012, de 6,02% du nominal d'origine le 10 juillet 2012 et de 19,32% le 10 janvier 2013.

Au 30 juin 2012 et 31 décembre 2011, le calendrier suivant résume les paiements que le Groupe devra effectuer au titre du Contrat de Crédit 2006 (tranche A) :

	30 juin 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Moins d'un an (en emprunts courants)	177,4	92,0
Un à deux ans	0,0	135,2
	177,4	227,2

Le Contrat de Crédit 2006 (tranche A) s'analyse comme suit :

	30 juin 2012		
	<i>(en millions d'euros)</i>	Échéance	Taux d'intérêt
Prêt moyen terme amortissable	177,4	2013	Euribor + 0,20%

	31 décembre 2011		
	<i>(en millions d'euros)</i>	Échéance	Taux d'intérêt
Prêt moyen terme amortissable	227,2	2013	Euribor + 0,20%

La marge appliquée au-delà des taux Euribor/Libor est actualisée semestriellement en fonction de la valeur du ratio dette financière nette/Ebitda Récurrent (dette financière nette et Ebitda Récurrent tels qu'ajustés conformément aux contrats passés avec les établissements financiers concernés). Les taux d'intérêt résultants restent toutefois compris entre Euribor/Libor + 0,20% et Euribor/Libor + 0,50%. La marge actuellement appliquée est 0,20%. Par ailleurs, le Contrat de Crédit 2006 fait l'objet d'un covenant décrit en Note 22.

(2) Contrat de Crédit 2011

En octobre 2011, le Groupe a conclu avec 6 banques une nouvelle facilité multidevises (Contrat de Crédit 2011) d'un montant de 900,0 millions d'euros, renouvelable par tirages successifs et d'échéance 5 ans avec option de renouvellement de deux fois un an.

La marge appliquée au-delà des taux Euribor/Libor est fixée en fonction de la notation attribuée au Groupe. Au 30 juin 2012, sur la base de cette notation, la marge appliquée est de 0,55%. Par ailleurs, le Contrat de Crédit 2011 ne fait pas l'objet de covenant.

b) Obligations Yankee à 8,5%

Le 14 février 1995, Legrand France a émis sur le marché public américain un emprunt obligataire d'un montant de 400,0 millions de dollars américains, portant intérêt fixe au taux de 8,5 % et remboursable le 15 février 2025. Les intérêts de cet emprunt sont payables à terme échu, les 15 février et 15 août de chaque année, la première échéance étant intervenue le 15 août 1995.

Les obligations ne font l'objet d'aucun amortissement et ne peuvent être remboursées avant l'échéance, sauf en cas d'évolution de la législation qui obligerait à des paiements additionnels s'ajoutant au principal et aux intérêts. Si Legrand France n'était pas, pour des raisons légales, autorisée à payer ces suppléments, le remboursement anticipé des obligations deviendrait généralement obligatoire; si la loi autorisait le paiement de ces suppléments, Legrand France pourrait, à son initiative, rembourser par anticipation l'intégralité – et l'intégralité seulement – des obligations. Chaque porteur d'obligations peut aussi, à sa demande, exiger de Legrand France le remboursement anticipé des titres qu'il détient en cas de changement hostile du contrôle de la Société.

c) Emprunt bancaire

En vue d'optimiser le coût de sa dette, le Groupe a décidé de rembourser par anticipation en avril 2012 un montant de 282,5 millions d'euros, correspondant à l'intégralité de la ligne « emprunt bancaire ».

d) Emprunts obligataires

En février 2010, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 300,0 millions d'euros conclu pour une durée de 7 ans, soit à échéance le 24 février 2017. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 4,25% par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

En mars 2011, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 400,0 millions d'euros conclu pour une durée de 7 ans, soit à échéance le 21 mars 2018. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 4,375% par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

En avril 2012, le Groupe a émis un emprunt obligataire de 400,0 millions d'euros conclu pour une durée de 10 ans, soit à échéance le 19 avril 2022. Cet emprunt est assorti d'un coupon de 3,375% par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

e) Lignes de crédit non utilisées

Au 30 juin 2012, le Groupe a la possibilité de tirer un montant additionnel de 900,0 millions d'euros au titre du Contrat de Crédit 2011 (crédit revolver).

14) Provisions

La variation des provisions sur le premier semestre 2012 s'analyse comme suit :

	30 juin 2012 <i>(en millions d'euros)</i>					
	Garantie produits	Litiges et contentieux	Risques fiscaux et sociaux	Restructurations	Autres	Total
Au début de la période	15,7	60,3	34,9	26,3	66,4	203,6
Changements du périmètre de consolidation	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Dotations aux provisions	7,1	14,1	8,5	2,1	10,5	42,3
Reprises de provisions suite à leur utilisation	(1,1)	(5,8)	(0,2)	(8,8)	(7,0)	(22,9)
Reprises de provisions devenues sans objet	(0,6)	(13,0)	(0,6)	(0,3)	(7,1)	(21,6)
Reclassements	0,0	4,7	1,3	(1,2)	(1,7)	3,1
Effet de conversion	0,2	(0,5)	0,1	(0,1)	0,4	0,1
A la fin de la période	21,4	59,8	44,0	18,0	61,5	204,7
<i>dont part non courante</i>	<i>5,1</i>	<i>34,3</i>	<i>36,3</i>	<i>1,8</i>	<i>16,8</i>	<i>94,3</i>

La variation des provisions sur l'exercice 2011 s'analyse comme suit :

	31 décembre 2011					
	<i>(en millions d'euros)</i>					
	Garantie produits	Litiges et contentieux	Risques fiscaux et sociaux	Restructurations	Autres	Total
Au début de la période	11,6	61,4	36,1	34,7	61,6	205,4
Changements du périmètre de consolidation	0,8	0,9	0,0	0,0	3,5	5,2
Dotations aux provisions	5,7	13,4	0,0	7,8	34,0	60,9
Reprises de provisions suite à leur utilisation	(2,8)	(1,7)	(0,2)	(11,5)	(7,9)	(24,1)
Reprises de provisions devenues sans objet	(1,7)	(6,2)	(1,0)	(1,5)	(23,6)	(34,0)
Reclassements	2,0	(6,6)	1,0	(2,6)	(1,1)	(7,3)
Effet de conversion	0,1	(0,9)	(1,0)	(0,6)	(0,1)	(2,5)
A la fin de la période	15,7	60,3	34,9	26,3	66,4	203,6
<i>dont part non courante</i>	<i>5,0</i>	<i>38,6</i>	<i>33,7</i>	<i>1,8</i>	<i>17,2</i>	<i>96,3</i>

15) Avantages au personnel (Note 1 (p))

	30 juin 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Part non courante		
France (Note 15 (b))	70,9	63,5
Italie (Note 15 (c))	35,3	35,3
Etats-Unis et Royaume Uni (Note 15 (d))	43,1	37,5
Autres pays	13,9	12,4
Total part non courante	163,2	148,7
Part courante		
France (Note 15 (b))	0,0	0,0
Italie (Note 15 (c))	5,0	5,0
Etats-Unis et Royaume Uni (Note 15 (d))	1,4	1,4
Autres pays	0,8	0,7
Total part courante	7,2	7,1
Total des avantages au personnel	170,4	155,8

Le montant total des engagements constatés au bilan s'élève à 170,4 millions d'euros au 30 juin 2012 (155,8 millions d'euros au 31 décembre 2011); il est analysé à la Note 15 (a), qui indique un engagement total de 310,3 millions d'euros au 30 juin 2012 (286,1 millions d'euros au 31 décembre 2011), diminué d'un actif total de 131,4 millions d'euros au 30 juin 2012 (121,4 millions d'euros au 31 décembre 2011) et diminué des coûts des services passés non reconnus pour 8,5 millions d'euros au 30 juin 2012 (8,9 millions d'euros au 31 décembre 2011).

a) Prestations de retraite et avantages postérieurs à l'emploi

L'engagement total du Groupe au titre des régimes de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi, y compris les engagements courants et non courants, portant essentiellement sur la France, l'Italie, les États-Unis et le Royaume-Uni, s'analyse comme suit :

	30 juin 2012	31 décembre 2011	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
	<i>(en millions d'euros)</i>				
Evolution de l'engagement					
Engagement au début de la période	286,1	278,1	247,9	240,5	263,9
Acquisitions	0,0	0,4	0,0	0,0	0,1
Affectation des Goodwill	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Coûts des services	3,0	4,7	5,7	7,5	6,1
Coût de l'actualisation financière	5,1	10,6	10,4	11,1	11,5
Prestations versées	(5,2)	(25,3)	(17,1)	(21,0)	(19,3)
Cotisations des salariés	0,3	0,6	0,6	0,7	0,0
Amendements aux régimes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pertes (gains) actuariels	17,7	6,8	11,2	8,9	(7,5)
Réductions, liquidations, prestations spéciales de cessation d'emploi	(1,2)	0,0	0,1	(1,9)	0,2
Coûts des services passés	0,0	0,0	10,1	(0,1)	0,0
Effet de conversion	4,5	3,9	8,6	2,2	(14,3)
Autres	0,0	6,3	0,6	0,0	(0,2)
Total des engagements à la fin de la période (I)	310,3	286,1	278,1	247,9	240,5
Coûts des services passés non reconnus (II)	8,5	8,9	9,7	0,0	0,1
Valeur des actifs					
Valeur des actifs au début de la période	121,4	124,4	111,9	89,9	131,4
Acquisitions	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rendement attendu des actifs du régime	3,3	7,5	7,5	6,6	8,2
Cotisations patronales	6,9	9,3	5,6	12,2	6,4
Cotisations des participants	0,3	0,6	0,6	0,7	0,5
Prestations versées	(3,9)	(21,4)	(9,3)	(12,3)	(13,3)
Gains (pertes) actuariels	0,3	(2,5)	2,1	12,8	(32,0)
Effet de conversion	3,1	3,5	6,0	2,0	(11,3)
Valeur des actifs à la fin de la période (III)	131,4	121,4	124,4	111,9	89,9
Engagement constaté au bilan (I) - (II) - (III)	170,4	155,8	144,0	136,0	150,5
Passif courant	7,2	7,1	7,1	7,1	6,4
Passif non courant	163,2	148,7	136,9	128,9	144,1

Les écarts actuariels d'un montant de 17,4 millions d'euros ont été comptabilisés en capitaux propres au 30 juin 2012 pour un montant après impôts de 11,5 millions d'euros.

Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux taux de rendement des obligations de première catégorie. Ils sont arrêtés sur la base d'indices externes communément retenus comme référence :

- zone euro : iBoxx € Corporates AA 10+,
- Royaume Uni : iBoxx £ Corporates AA 15+,
- Etats-Unis : Citibank Pension Liability Index.

Le Groupe a procédé à une analyse de sensibilité sur les taux d'actualisation retenus et sur les taux de rendement attendu des actifs du régime. Une diminution de 50 points de base de ces taux conduirait à une perte actuarielle complémentaire d'environ 19,0 millions d'euros augmentant d'autant la valeur de l'engagement au 30 juin 2012.

L'impact sur le résultat s'analyse comme suit :

	30 juin 2012	30 juin 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Coûts des services / Droits nouveaux	(3,0)	(3,4)
Coûts des services / Droits annulés	0,0	0,0
Droits payés (nets des reprises sur provision)	0,0	0,0
Coûts financiers	(5,1)	(5,1)
Autres	0,8	(0,4)
Rendement attendu des actifs du régime	3,3	3,7
	(4,0)	(5,2)

Au 30 juin 2012, l'allocation moyenne pondérée de l'actif des régimes de retraite s'analyse comme suit :

	France	États-Unis et Royaume-Uni	Total pondéré
	<i>(en pourcentage)</i>		
Titres de capitaux propres		47,3	45,0
Titres de créance		46,3	44,1
Fonds de compagnies d'assurance	100,0	6,4	10,9
	100,0	100,0	100,0

b) Provisions pour indemnités de départ à la retraite et pour retraites complémentaires en France

Les provisions constituées au bilan consolidé couvrent des droits non définitivement acquis concernant les salariés encore en activité au sein du Groupe. Le Groupe n'a aucun engagement vis-à-vis d'anciens salariés, les droits définitivement acquis par ceux-ci leur ayant été payés lors de leur départ à la retraite, soit directement, soit par le biais d'un versement libératoire unique à une compagnie d'assurance spécialisée dans le service des rentes.

Les provisions constituées au bilan consolidé s'élèvent, pour la France, à 70,9 millions d'euros au 30 juin 2012 (63,5 millions d'euros au 31 décembre 2011). Elles représentent la différence entre un engagement cumulé au titre des prestations déterminées de 85,2 millions d'euros au 30 juin 2012 (74,7 millions d'euros au 31 décembre 2011), la juste valeur de l'actif des plans de 5,8 millions d'euros au 30 juin 2012 (2,3 millions d'euros au 31 décembre 2011) et le coût des services passés non reconnus pour 8,5 millions d'euros au 30 juin 2012 (8,9 millions d'euros au 31 décembre 2011).

Le calcul de ces engagements est effectué sur la base d'hypothèses de rotation du personnel et de mortalité, en estimant un taux de progression des rémunérations et un taux d'actualisation financière. En France, le calcul est basé sur une hypothèse d'augmentation des salaires de 3,0%, un taux d'actualisation de 3,5% (3,0% et 4,5% en 2011) et un rendement attendu de l'actif des plans de 3,8% (3,8% pour 2011). Par conséquent, les provisions enregistrées au bilan consolidé représentent la quote-part de l'engagement global restant à la charge du Groupe et correspond à la différence entre l'engagement global, réévalué à chaque clôture sur une base actuarielle, et la valeur nette résiduelle des actifs gérés par les fonds ayant vocation à couvrir partiellement ces engagements.

c) Provisions pour indemnités de fin de contrat de travail en Italie

Les modifications apportées par la loi italienne n° 296 du 27 décembre 2006 sont entrées en application à partir du 1er janvier 2007.

A compter de cette date, les cotisations effectuées au titre de l'indemnité de fin de contrat (Trattamento di fine rapporto, TFR) sont traitées en normes IFRS comme des régimes à cotisations définies.

La provision pour indemnités de fin de contrat ainsi constituée, correspond à l'engagement de fin 2006 et à son évolution, et s'élève à 40,3 millions d'euros dans les comptes des sociétés italiennes au 30 juin 2012 (40,3 millions d'euros au 31 décembre 2011).

d) Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi aux États-Unis et au Royaume-Uni

Le Groupe cotise aux États-Unis et au Royaume-Uni à des fonds de pension pour la retraite de ses salariés, ainsi qu'à des assurances vie et de santé en faveur de certains de ses salariés retraités.

Les provisions constituées au bilan consolidé s'élèvent à 44,5 millions d'euros au 30 juin 2012 (38,9 millions d'euros au 31 décembre 2011). Elles représentent la différence entre un engagement cumulé au titre des prestations déterminées de 160,2 millions d'euros au 30 juin 2012 (148,8 millions d'euros au 31 décembre 2011) et la juste valeur de l'actif des plans de 115,7 millions d'euros au 30 juin 2012 (109,9 millions d'euros au 31 décembre 2011).

Le calcul de ces engagements repose sur des hypothèses de rotation du personnel et de mortalité, en estimant un taux de progression des rémunérations et un taux d'actualisation financière. Aux États-Unis, le calcul est fondé sur une hypothèse d'augmentation des salaires de 3,5%, un taux d'actualisation de 4,0% (3,5% et 4,4% en 2011) et un rendement attendu de l'actif des plans de 7,3% (7,5% en 2011). Au Royaume-Uni, les hypothèses retenues sont une augmentation des salaires de 3,8%, un taux d'actualisation de 4,2% (4,0% et 4,7% en 2011) et un rendement attendu de l'actif des plans de 5,5% (5,4% en 2011).

16) Emprunts courants (Note 1 (s))

	30 juin	31 décembre
	2012	2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Prêt syndiqué	177,4	92,0
Autres emprunts	83,7	126,0
	261,1	218,0

17) Autres passifs courants

	30 juin	31 décembre
	2012	2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Dettes fiscales	82,4	74,7
Salaires et charges sociales	177,4	178,8
Participation et intéressement des salariés	19,8	35,9
Fournisseurs d'immobilisations	10,1	14,8
Charges à payer	73,0	77,3
Intérêts non échus	25,6	39,4
Produits constatés d'avance	14,5	15,8
Avantages du personnel	7,2	7,1
Autres passifs courants	35,7	40,1
	445,7	483,9

18) Analyse de certains frais

a) Analyse des frais opérationnels

Les frais opérationnels comprennent, notamment, les catégories de coûts suivantes :

	30 juin 2012	30 juin 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Consommation de matières premières et composants	(680,3)	(635,5)
Salaires et charges sociales	(566,1)	(538,6)
Participation et intéressement des salariés	(22,5)	(18,0)
Total des charges de personnel	(588,6)	(556,6)
Amortissement des immobilisations corporelles	(51,6)	(55,0)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(26,6)	(30,7)

L'effectif inscrit du Groupe au 30 juin 2012 est de 31.493 (30.496 au 30 juin 2011).

b) Analyse des autres produits (charges) opérationnels

	30 juin 2012	30 juin 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Charges liées aux restructurations	(4,6)	(13,2)
Dépréciation du goodwill	0,0	0,0
Autres	(22,6)	(17,9)
	(27,2)	(31,1)

19) Charges financières nettes

a) Gains (pertes) de change

	30 juin 2012	30 juin 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Gains (pertes) de change	(10,6)	10,7

Au 30 juin 2012, les pertes de change s'expliquent essentiellement par la baisse de l'euro vis-à-vis de la plupart des autres devises.

Les gains et pertes de change sont principalement latents. Ils ont en particulier pour origine des prêts inter-compagnies qui trouvent leur contrepartie dans les réserves de conversion.

b) Produits et charges financiers

	30 juin 2012	30 juin 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Produits financiers	10,4	7,8
Variation des justes valeurs des instruments financiers	0,1	4,3
Total des produits financiers	10,5	12,1
Charges financières	(50,5)	(46,5)
Variation des justes valeurs des instruments financiers	(0,5)	0,0
Total des charges financières	(51,0)	(46,5)
Résultat financier net	(40,5)	(34,4)

Les charges financières correspondent pour la majeure partie aux intérêts financiers relatifs aux emprunts (Notes 13 et 16).

20) Impôts sur les résultats (Note 1 (j))

Le résultat consolidé du Groupe avant impôts et quote-part du résultat des entreprises associées, s'analyse comme suit :

	30 juin 2012	30 juin 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
En France	99,2	114,8
A l'étranger	294,0	287,0
	393,2	401,8

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

	30 juin 2012	30 juin 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Impôts courants :		
En France	(34,1)	(50,9)
A l'étranger	(96,7)	(80,9)
	(130,8)	(131,8)
Impôts différés :		
En France	3,0	4,2
A l'étranger	4,0	(7,4)
	7,0	(3,2)
Imposition totale :		
En France	(31,1)	(46,7)
A l'étranger	(92,7)	(88,3)
	(123,8)	(135,0)

Le rapprochement entre la charge d'impôt totale de l'exercice et l'impôt calculé au taux normal applicable en France s'analyse comme suit :

	30 juin 2012	30 juin 2011
	<i>(Taux d'imposition)</i>	
Taux normal d'imposition en France	34,43%	34,43%
Augmentations (diminutions) :		
- impact des taux étrangers	(4,40%)	(4,11%)
- éléments non imposables	0,09%	1,79%
- éléments imposables à des taux spécifiques	0,76%	0,87%
- autres	0,55%	0,65%
	31,43%	33,63%
Effet sur les impôts différés :		
- des changements de taux d'imposition	(0,01%)	0,06%
- de la reconnaissance ou non d'actifs d'impôts	0,05%	(0,09%)
Taux d'imposition effectif	31,47%	33,60%

Les impôts différés constatés au bilan résultent d'écarts temporels entre les bases comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan et s'analysent comme suit :

	30 juin 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Impôts différés constatés en France	(304,9)	(310,6)
Impôts différés constatés à l'étranger	(231,7)	(241,7)
	(536,6)	(552,3)
Origine des impôts différés :		
- dépréciations pour stocks et créances douteuses	43,3	41,0
- marges en stock	20,5	18,4
- déficits fiscaux nets	4,7	4,4
- leasings	(14,8)	(14,6)
- immobilisations	(131,6)	(124,0)
- marques	(531,8)	(533,3)
- autres provisions	34,9	41,8
- participation des salariés	5,4	6,0
- indemnités de départ à la retraite	43,9	37,7
- juste valeur des instruments dérivés	(3,3)	(4,4)
- autres	(7,8)	(25,3)
	(536,6)	(552,3)
- dont impôts différés actif	110,5	91,9
- dont impôts différés passif	(647,1)	(644,2)

Les parties courantes et non courantes des impôts différés s'analysent comme suit :

	30 juin 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Impôts différés courants	95,2	80,1
Impôts différés non courants	(631,8)	(632,4)
	(536,6)	(552,3)

Les pertes fiscalement reportables s'analysent comme suit :

	30 juin 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Pertes fiscales reportables reconnues	16,6	14,1
Actifs d'impôts différés reconnus	4,7	4,4
Pertes fiscales reportables non reconnues	127,3	122,3
Actifs d'impôts différés non reconnus	35,5	33,9
Pertes fiscales reportables totales	143,9	136,4

Le Groupe devrait utiliser les actifs d'impôts différés reconnus au plus tard dans les cinq années suivant la date de clôture.

21) Engagements hors bilan et passifs éventuels

a) Opérations spécifiques

Les engagements et échéanciers spécifiques sont traités dans les notes suivantes :

- Note 4 : immobilisations corporelles,
- Note 13 : emprunts non courants,
- Note 15 : avantages au personnel.

b) Opérations courantes

Contrats de location simple

Le Groupe exploite certains locaux et équipements dans le cadre de contrats de location simple. Il n'existe aucune restriction spéciale due à de tels contrats de location simple. Les loyers futurs minimaux relatifs aux engagements sont payables comme suit :

	30 juin	31 décembre
	2012	2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Moins d'un an	41,8	38,7
Un à deux ans	34,1	30,9
Deux à trois ans	27,4	24,7
Trois à quatre ans	19,9	20,8
Quatre à cinq ans	13,9	14,4
Au-delà de cinq ans	52,7	45,8
	189,8	175,3

Engagements d'achat d'immobilisations

Les engagements fermes d'achat d'immobilisations sont de 6,8 millions d'euros au 30 juin 2012.

c) Passifs éventuels

Le Groupe est impliqué dans un certain nombre de litiges ou de procès découlant de son activité normale. La Direction estime avoir correctement provisionné ces risques potentiels, étant précisé qu'aucune provision n'a été constituée pour des litiges ou procès sans fondement et dont l'issue, si elle s'avérait néanmoins défavorable au Groupe, ne devrait pas avoir d'impact significatif sur la situation financière consolidée ou le résultat consolidé.

22) Instruments financiers et gestion des risques financiers

a) Instruments financiers

(1) Instruments financiers dérivés

	30 juin 2012 <i>(en millions d'euros)</i>			
	Résultat financier	Capitaux propres	Valeur d'inventaire	Qualification IFRS
Change				
Contrats à terme et options en couverture d'éléments bilantiels	(3,9)		0,6	Négociation*
Contrats à terme en couverture d'investissements nets				NIH**
Matières premières				
Couvertures fermes et optionnelles				Négociation*
Taux				
Contrats de couverture de taux (CAP)	(0,2)		-	Négociation*
	(4,1)		0,6	

* *Trading*

** *Couverture d'investissement net (Net Investment Hedge)*

L'intégralité des instruments financiers sont classés selon une technique de valorisation hiérarchisée de niveau 2 (Note 1 (I)).

(2) Impact des instruments financiers

	Période de 6 mois close le 30 juin 2012 <i>(en millions d'euros)</i>			
	Effets sur le résultat financier	Effets sur les capitaux propres Juste Valeur	Conversion	Autres
Créances clients et comptes rattachés				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Emprunts	(38,4)		(6,4)	
Instruments dérivés	(4,1)		-	
	(42,5)		(6,4)	

Les obligations Yankee libellées en dollars sont qualifiées de couverture contre le risque de change dans le cadre de l'investissement net aux Etats-Unis (couverture NIH tel que précisé en Note 1 (I)).

(3) Bilan par catégorie des instruments financiers

30 juin 2012 <i>(en millions d'euros)</i>						31 décembre 2011
Ventilation par catégorie d'instruments						
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Créances, dettes et emprunts au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur au bilan
ACTIF						
Actifs courants						
Créances clients et comptes rattachés	614,7	614,7		614,7		534,9
Autres actifs financiers courants	0,8	0,8			0,8	0,2
Total Actifs courants	615,5	615,5		614,7	0,8	535,1
PASSIF						
Passifs courants						
Emprunts courants	261,1	261,1		261,1		218,0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	486,2	486,2		486,2		435,0
Autres passifs financiers courants	0,2	0,2			0,2	2,0
Total Passifs courants	747,5	747,5		747,3	0,2	655,0
Passifs non courants						
Emprunts non courants	1.537,5	1.618,5		1.537,5		1.539,1
Total Passifs non courants	1.537,5	1.618,5		1.537,5		1.539,1

b) Gestion des risques financiers

La politique de trésorerie du Groupe est basée sur des principes de gestion globale des risques financiers et prévoit des stratégies spécifiques pour des domaines tels que le risque de taux d'intérêt, le risque de taux de change, le risque de matières premières et l'investissement des excédents de trésorerie. Le Groupe ne détient aucun instrument dérivé de nature spéculative, en application de sa politique de ne pas s'engager dans des transactions à des fins de spéculation. En conséquence, toutes les transactions portant sur des instruments financiers dérivés sont exclusivement conclues pour les besoins de la gestion de couverture des risques de taux d'intérêt, de taux de change et de matières premières et sont à ce titre limitées en durée et en montant.

Cette politique est centralisée au niveau du Groupe. Sa mise en œuvre repose sur le service Financements et Trésorerie du Groupe. Celui-ci propose les actions les plus appropriées et les met en application après validation par la Direction Financière et la Direction Générale du Groupe. Un reporting détaillé permet en outre un suivi très complet et permanent des positions du Groupe et le pilotage de la gestion des risques financiers exposés dans cette note.

Les actifs et passifs financiers courants sont valorisés sur la base de données de marché observables et s'analysent comme suit :

	30 juin 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Autres actifs financiers courants :	0,8	0,2
Contrats de swaps	0,0	0,0
Instruments dérivés actifs	0,8	0,2
Autres passifs financiers courants :	0,2	2,0
Contrats de swaps	0,0	0,0
Instruments dérivés passifs	0,2	2,0

(1) Risque de taux

Dans le cadre de sa politique de gestion du risque de taux, visant principalement à gérer le risque de hausse des taux d'intérêt, le Groupe répartit sa dette entre montant à taux fixe et montant à taux variable.

Au 30 juin 2012, la dette financière brute (hors coûts d'émission de la dette) se répartit comme suit :

	30 juin 2012
	<i>(en millions d'euros)</i>
Taux fixes	1.479,5
Taux variables	330,5

Pour la partie à taux variables, le tableau ci-dessous présente la fréquence de révision des taux applicables aux actifs et passifs financiers du Groupe.

	Jour le jour à 1 an	1 an à 5 ans	Au delà
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Endettement brut (hors coûts d'émission de la dette)	330,5	-	-
Trésorerie et valeurs mobilières de placement	(310,1)	-	-
Endettement net	20,4	-	-
Instruments de couverture	350,0	-	-
Position après instruments de couverture	(329,6)	-	-

Le risque de taux d'intérêt est essentiellement généré par des éléments d'actif et de passif portant intérêt à taux variable. La gestion de ce risque consiste essentiellement en un recours à des instruments de couverture.

Ainsi, sur la base de l'encours moyen de la dette nette du 30 juin 2012, le Groupe estime qu'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêts (en ce qui concerne son endettement à taux variable) n'aurait pas d'impact sur le résultat financier du Groupe.

Sur la base de l'encours moyen de la dette nette du 30 juin 2011, ce même calcul n'aurait pas abouti à une diminution du résultat avant impôts de la période supérieure à 6,0 millions d'euros.

Caps

La dette à taux variable est couverte par des contrats de couverture de taux dont l'échéance n'excède pas trois ans. Ces contrats sont essentiellement des contrats de caps, la politique du Groupe consistant à plafonner la hausse des taux d'intérêt tout en gardant la possibilité de bénéficier d'évolutions de taux plus favorables.

Le portefeuille de contrats de caps sur la dette libellée en euros est le suivant :

30 juin			
2012			
<i>(en millions d'euros)</i>			
Période couverte	Montant couvert	Taux de référence	Taux moyen garanti, prime incluse
Juillet 2012 – Mars 2013	350	Euribor 3 mois	3,57%
Avril 2013 – Décembre 2013	400	Euribor 3 mois	4,72%

Ces contrats de caps ne remplissant pas les critères de couverture de la norme IAS 39, ils ont été comptabilisés à leur juste valeur au bilan pour un montant proche de zéro (0,2 million d'euros au 31 décembre 2011) dans le poste 'Autres actifs financiers courants'. L'impact des variations de la juste valeur est enregistré au compte de résultat dans le poste 'Charges financières nettes' (Note 19 (b)), soit une perte de 0,2 million d'euros (gain de 0,1 million d'euros pour le premier semestre 2011).

Swaps de taux d'intérêt

Le Groupe a souscrit en avril 2011, à échéance le 21 mars 2015, des contrats de swap de taux d'intérêt d'un montant nominal de 275,0 millions d'euros.

Le Groupe a liquidé ces contrats de swap de taux d'intérêts au cours de l'année 2011 et à ce titre a réévalué la dette couverte de 12,3 millions d'euros. En accord avec IAS 39, la dette ainsi réévaluée sera étalée par résultat jusqu'en mars 2015, durée initiale des swaps (soit un gain de 1,8 million d'euros pour le premier semestre 2012) amortissement comptabilisé au compte de résultat en déduction des charges financières.

Dans le cadre de la gestion de son risque de taux, le Groupe pourra conclure d'autres contrats de swap de taux en fonction de l'évolution des conditions de marché.

(2) Risque de change

Le Groupe opère au niveau international et est, en conséquence, exposé à un risque de change découlant de l'utilisation de plusieurs devises étrangères.

Le tableau ci-dessous présente les actifs financiers (trésorerie et valeurs mobilières de placement) et passifs financiers (emprunts courants et non courants) par devises au 30 juin 2012 :

<i>(en millions d'euros)</i>	Actif financier	Passif financier
	Trésorerie et Valeurs mobilières de placement	(hors coûts d'émission de la dette)
Euro	115,5	1.270,1
Dollar américain	95,2	430,2
Autres devises	99,4	109,7
	310,1	1.810,0

Des couvertures naturelles sont privilégiées, en particulier par une recherche d'équilibre entre la répartition de la dette nette par devise et celle du résultat opérationnel par devise.

Si nécessaire, lorsque l'achat d'un actif est financé dans une devise différente de la devise fonctionnelle du pays, le Groupe peut procéder à des couvertures à terme pour se prémunir du risque de change. Au 30 juin 2012, les couvertures à terme mises en place concernent le réal brésilien, le dollar australien et le dollar américain, elles sont comptabilisées à leur juste valeur au bilan pour un montant net de 0,6 million d'euros dans le poste 'Autres actifs financiers courants' (2,0 millions d'euros au 31 décembre 2011 dans le poste 'Autres passifs financiers courants').

Le tableau ci-dessous présente une répartition du chiffre d'affaires et des coûts opérationnels par devises au 30 juin 2012 :

<i>(en millions d'euros)</i>	Chiffre d'affaires		Coûts opérationnels*	
Euro	1.056,9	47,5%	809,4	45,8%
Dollar américain	362,4	16,3%	301,3	17,1%
Autres devises	804,4	36,2%	656,5	37,1%
	2.223,7	100,0%	1.767,2	100,0%

* hors amortissements, frais et produits liés aux acquisitions et dépréciation du goodwill.

Comme illustré dans le tableau ci-dessus, des couvertures naturelles sont également recherchées en faisant correspondre les coûts et le chiffre d'affaires dans chacune des devises dans lesquelles le Groupe opère.

Pour les montants résiduels, le Groupe peut mettre en place des couvertures optionnelles pour limiter son risque contre la hausse ou la baisse des principales devises concernées, ces couvertures ayant une échéance inférieure à 18 mois. Le Groupe n'a pas conclu de tels contrats de couverture au cours du premier semestre 2012.

Le Groupe estime que, tous les autres paramètres demeurant inchangés, une augmentation de 10% du taux de change de l'euro par rapport à toutes les autres devises, appliquée aux chiffres du premier semestre 2012, entraînerait une diminution du chiffre d'affaires d'environ 106,1 millions d'euros et du résultat opérationnel d'environ 18,4 millions d'euros.

Le Groupe estime que, tous les autres paramètres demeurant inchangés, une augmentation de 10% du taux de change de l'euro par rapport à toutes les autres devises, appliquée aux chiffres du premier semestre 2011, entraînerait une diminution du chiffre d'affaires d'environ 89,6 millions d'euros et du résultat opérationnel d'environ 14,7 millions d'euros.

(3) Risque de matières premières

Le Groupe est exposé au risque de matières premières généré par des modifications des prix des matières premières.

Pour l'exercice 2011, les achats de matières premières représentaient environ 440,0 millions d'euros.

Une augmentation de 10% du prix de l'ensemble des matières premières que le Groupe utilise aurait entraîné une augmentation théorique de ces frais d'environ 44,0 millions d'euros sur une base annuelle. Le Groupe estime que, si les circonstances le permettent, il pourrait augmenter les prix de vente de ses produits à court terme afin de compenser globalement l'effet de telles augmentations.

En complément, le Groupe peut recourir à des couvertures optionnelles spécifiques de montants et de durées limités afin de couvrir une partie de son risque lié à une évolution défavorable des cours de certaines matières premières, notamment le cuivre.

Le Groupe n'a pas conclu de tels contrats de couverture au cours du premier semestre 2012.

(4) Risque de crédit

Pour le Groupe, le risque de crédit recouvre :

- le risque lié aux encours de créances avec ses clients,
- le risque de contrepartie avec les établissements financiers.

Comme indiqué à la Note 7, une part importante du chiffre d'affaires est réalisée auprès de deux grands distributeurs. Les autres ventes sont essentiellement réalisées auprès de distributeurs de matériel électrique, mais elles sont diversifiées par le nombre des clients et la dispersion géographique. Le Groupe effectue un suivi très actif de ses créances clients : des plafonds de crédit revus régulièrement sont fixés pour tous les clients, le recouvrement des créances fait l'objet d'un suivi rigoureux avec des relances systématiques en cas de dépassement d'échéances

et avec une revue régulière de la situation avec la Direction Financière du Groupe. Lorsque la situation le justifie, le Groupe a la possibilité d'avoir recours soit à l'assurance crédit, soit au factoring.

Les instruments financiers susceptibles de se traduire par un risque de contrepartie sont principalement les disponibilités, les dépôts bancaires, les placements à court terme ainsi que les instruments de couverture mis en place par le Groupe. Ces actifs sont placés auprès d'établissements financiers ou d'entreprises de premier plan avec pour objectif de fragmenter l'exposition à ces contreparties. Ces stratégies sont décidées et suivies par la Direction Financière du Groupe, qui assure un suivi quotidien des notations et taux de "Credit Default Swap" (contrat d'échange sur risques de crédit) de ces contreparties.

(5) Risque de liquidité

Le Groupe considère que l'élément essentiel de la gestion du risque de liquidité concerne l'accès à des sources de financement diversifiées en origine et en maturité. Cet élément constitue la base de la politique de financement mise en œuvre par le Groupe.

Ainsi, la dette financière nette qui s'élève à 1.488,5 millions d'euros au 30 juin 2012, est totalement financée par des lignes de financement arrivant à échéance au plus tôt en 2013 et au plus tard en 2025, La maturité moyenne de la dette brute est de 8 ans.

Par ailleurs, au titre du contrat de Crédit 2006 défini à la Note 13 (a) le Groupe doit tester semestriellement le ratio suivant calculé sur une base consolidée: ratio dette financière nette/Ebitda Récurrent inférieur ou égal à 3,50 (dette financière nette et Ebitda Récurrent tels qu'ajustés conformément aux contrats passés avec les établissements financiers concernés). Ce ratio est néanmoins suivi mensuellement et s'établit à 1,44 au 30 juin 2012.

Enfin, la notation sollicitée par Legrand de la dette du Groupe est la suivante au 30 juin 2012 :

Agence de notation	Dette à long terme	Perspective
S&P	A-	Stable

23) Informations relatives aux parties liées

a) Avantages court terme

	30 juin 2012	30 juin 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux	0,0	0,0
Montant total des rémunérations versées *	1,2	2,2

* Rémunérations versées au cours de l'exercice de référence aux membres de la Direction générale ainsi qu'aux administrateurs qui assument des responsabilités opérationnelles au sein du Groupe.

La rémunération versée comprend l'ensemble de la rémunération variable au titre des réalisations de l'exercice précédent et versée en début d'année.

Les fonctions de Vice Président Directeur Général Délégué de Monsieur Olivier Bazil ont pris fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 26 mai 2011. Monsieur Olivier Bazil a fait valoir ses droits à retraite en tant que salarié à compter du 31 mai 2011. Il conserve par ailleurs son mandat d'administrateur, et est membre du Comité Stratégique.

b) Rémunérations et avantages dus à raison de la cessation des fonctions de mandataire social du Groupe

	Contrat de travail (1)		Régime de retraite supplémentaire (2)		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non- concurrence (3)	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
	Dirigeant mandataire social							
Gilles Schnepf								
Président Directeur général		x	x			x	x	
Début de mandat : 22/05/2008								
Fin de mandat : 31/12/2013								

(1) Conformément au Code de gouvernement d'entreprise, le Conseil d'administration du 4 mars 2009 a pris acte de la résiliation, à compter du même jour, du contrat de travail conclu entre Monsieur Gilles Schnepf et la Société et ce, sans contrepartie.

(2) En 2001, le Groupe Legrand a conclu avec une société d'assurance un accord en vue de la fourniture de prestations de pension, retraite ou autres prestations similaires aux membres du Comité de Direction du Groupe bénéficiant du régime de retraite des salariés français. Au 30 juin 2012, les obligations du Groupe au titre de cet accord s'élevaient à environ 12,4 millions d'euros, dont environ 3,3 million d'euros étaient financés, le solde de 9,1 millions d'euros faisant l'objet d'une provision dans les comptes. En complément une provision de 3,3 millions d'euros a été constituée, correspondant aux charges sociales appliquées sur le capital constitutif des rentes selon le niveau de retraite. Au 30 juin 2012, le Comité de Direction se compose de neuf membres, dont un mandataire social.

Cette retraite complémentaire est calculée de manière à permettre aux bénéficiaires de recevoir une pension de retraite, entendue comme la somme de cette retraite complémentaire et de toutes autres sommes perçues au titre de la retraite, d'un montant égal à 50% de la moyenne des deux rémunérations annuelles les plus élevées perçues par l'intéressé au cours des trois dernières années pendant lesquelles il a travaillé au sein du Groupe. Afin de bénéficier de cette retraite complémentaire, l'intéressé doit avoir atteint l'âge de la retraite légale et avoir été employé par le Groupe pendant au moins dix ans. En cas de décès du bénéficiaire, le Groupe paiera au conjoint survivant 60% de cette retraite complémentaire.

Les droits potentiels du dirigeant mandataire social au moment de son départ représenteraient environ 1% de la rémunération (fixe et variable) par année de présence au sein du Groupe.

⁽³⁾ Monsieur Gilles Schnepf, au titre de son mandat social, est soumis à une obligation de non-concurrence d'une durée de deux ans à la seule initiative du Groupe. En contrepartie de cette obligation, si le Groupe décidait de la mettre en œuvre, Monsieur Gilles Schnepf percevrait une indemnité mensuelle égale à 50% de la moyenne mensuelle de sa rémunération fixe et variable perçue au cours des douze derniers mois de présence dans le Groupe.

c) Indemnités de fin de contrat de travail

A l'exception des éléments dus lors du départ en retraite et de l'engagement de non-concurrence mentionnés ci-dessus, Monsieur Gilles Schnepf, mandataire social, ne bénéficie d'aucun engagement correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de sa fonction, ou postérieurement à celle-ci.

d) Paiements en action

Dans le cadre des plans d'actions de performance 2012, le mandataire social a bénéficié d'une attribution de 30.710 actions de performance.

Dans le cadre des plans d'actions de performance 2011, les mandataires sociaux ont bénéficié d'une attribution de 127.888 actions de performance.

e) Rémunérations allouées aux membres du Comité de Direction (hors mandataires sociaux)

	30 juin 2012	30 juin 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Montant total des rémunérations versées	2,0	1,5

La variation de ce poste est due essentiellement à l'évolution du nombre de personnes composant le Comité de Direction.

24) Informations par segments géographiques (Note 1 (q))

Legrand est le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment. Les chiffres suivants correspondent au système de reporting consolidé du Groupe :

Période close le 30 juin 2012	Segments géographiques				Reste du monde	Eléments analysés globalement	Total
	France	Europe Italie	Autres	USA / Canada			
<i>(en millions d'euros)</i>							
Chiffre d'affaires à tiers	565,5	316,8	394,3	362,4	584,7		2.223,7
Coût des ventes	(203,8)	(122,1)	(231,0)	(172,0)	(322,4)		(1.051,3)
Frais administratifs, commerciaux, R&D	(213,5)	(90,3)	(102,6)	(133,5)	(161,0)		(700,9)
Autres produits (charges) opérationnels	(6,9)	(4,9)	(12,1)	(9,6)	6,3		(27,2)
Résultat opérationnel	141,3	99,5	48,6	47,3	107,6		444,3
- dont amortissements et frais et produits liés aux acquisitions*	(1,8)	0,0	(1,6)	(5,1)	(3,7)		(12,2)
- dont dépréciation du goodwill							0,0
Résultat opérationnel ajusté	143,1	99,5	50,2	52,4	111,3		456,5
- dont amortissement des immobilisations corporelles	(16,3)	(12,3)	(6,7)	(4,7)	(11,2)		(51,2)
- dont amortissement des immobilisations incorporelles	(2,0)	(1,6)	(0,6)	(0,8)	(0,6)		(5,6)
- dont amortissement des frais de développement	(6,7)	(3,1)	0,0	(0,5)	(0,2)		(10,5)
- dont charges liées aux restructurations	(4,4)	0,2	(0,1)	(0,2)	(0,1)		(4,6)
Gains (pertes) de change						(10,6)	(10,6)
Produits (charges) financiers						(40,5)	(40,5)
Impôt sur les bénéfices						(123,8)	(123,8)
Minoritaires et équivalences						0,7	0,7
Flux de trésorerie issus des opérations courantes						259,0	259,0
Produit résultant de la vente d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières						5,5	5,5
Investissements	(8,7)	(6,4)	(5,8)	(3,3)	(9,0)		(33,2)
Frais de développement capitalisés	(11,6)	(2,9)	0,0	(0,2)	(0,4)		(15,1)
Cash flow libre**						216,2	216,2
Actif sectoriel***	291,7	187,4	293,6	167,2	447,9		1.387,8
Passif sectoriel***	354,0	199,4	126,1	117,9	244,9		1.042,3

* Amortissements d'actifs incorporels réévalués dans le cadre d'allocation du prix d'acquisition et frais et produits liés à ces acquisitions.

** Le cash flow libre est défini comme la somme des flux de trésorerie issus des opérations courantes et du produit résultant de la vente d'immobilisations, diminuée du total des investissements et des frais de développement capitalisés.

*** L'actif et le passif sectoriel sont définis comme la somme des actifs et passifs opérationnels courants hors impôts.

Période close le 30 juin 2011	Segments géographiques				Reste du monde	Eléments analysés globalement	Total
	France	Europe Italie	Autres	USA / Canada			
<i>(en millions d'euros)</i>							
Chiffre d'affaires à tiers	583,2	368,2	381,7	284,2	490,5		2.107,8
Coût des ventes	(200,2)	(147,9)	(226,2)	(137,3)	(269,4)		(981,0)
Frais administratifs, commerciaux, R&D	(233,7)	(98,3)	(99,5)	(103,5)	(135,2)		(670,2)
Autres produits (charges) opérationnels	(13,5)	2,3	(16,9)	2,3	(5,3)		(31,1)
Résultat opérationnel	135,8	124,3	39,1	45,7	80,6		425,5
- dont amortissements et frais et produits liés aux acquisitions*	(5,2)	(1,6)	(1,4)	(5,7)	(3,3)		(17,2)
- dont dépréciation du goodwill							0,0
Résultat opérationnel ajusté	141,0	125,9	40,5	51,4	83,9		442,7
- dont amortissement des immobilisations corporelles	(18,7)	(12,0)	(7,4)	(4,3)	(12,2)		(54,6)
- dont amortissement des immobilisations incorporelles	(1,7)	(1,7)	(0,4)	(0,5)	(0,6)		(4,9)
- dont amortissement des frais de développement	(8,5)	(3,0)	(0,1)	(0,6)	0,0		(12,2)
- dont charges liées aux restructurations	(3,8)	(0,2)	(8,6)	0,0	(0,6)		(13,2)
Gains (pertes) de change						10,7	10,7
Produits (charges) financiers						(34,4)	(34,4)
Impôt sur les bénéfices						(135,0)	(135,0)
Minoritaires et équivalences						0,4	0,4
Flux de trésorerie issus des opérations courantes						239,3	239,3
Produit résultant de la vente d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières						6,1	6,1
Investissements	(10,4)	(12,8)	(4,9)	(2,3)	(15,0)		(45,4)
Frais de développement capitalisés	(10,0)	(3,9)	0,0	(0,9)	(0,7)		(15,5)
Cash flow libre**						184,5	184,5
Actif sectoriel***	320,3	215,5	291,6	120,5	371,5		1.319,4
Passif sectoriel***	368,4	220,4	126,2	87,0	218,7		1.020,7

* Amortissements d'actifs incorporels réévalués dans le cadre d'allocation du prix d'acquisition et frais et produits liés à ces acquisitions.

** Le cash flow libre est défini comme la somme des flux de trésorerie issus des opérations courantes et du produit résultant de la vente d'immobilisations, diminuée du total des investissements et des frais de développement capitalisés.

*** L'actif et le passif sectoriel sont définis comme la somme des actifs et passifs opérationnels courants hors impôts.

25) Informations trimestrielles – non auditées

a) Chiffre d'affaires trimestriel par zone d'origine (origine de facturation) – non audité

	1er trimestre 2012	1er trimestre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
France	280,2	284,2
Italie	160,6	187,6
Reste de l'Europe	189,4	187,1
USA / Canada	172,5	139,3
Reste du monde	283,5	238,2
Total	1.086,2	1.036,4

	2ème trimestre 2012	2ème trimestre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
France	285,3	299,0
Italie	156,2	180,6
Reste de l'Europe	204,9	194,6
USA / Canada	189,9	144,9
Reste du monde	301,2	252,3
Total	1.137,5	1.071,4

b) Comptes de résultat trimestriels – non audités

	1er trimestre 2012	1er trimestre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Chiffre d'affaires	1.086,2	1.036,4
Charges opérationnelles		
Coût des ventes	(509,3)	(474,7)
Frais administratifs et commerciaux	(302,8)	(286,9)
Frais de recherche et développement	(49,6)	(50,9)
Autres produits (charges) opérationnels	(8,6)	(14,1)
Résultat opérationnel	215,9	209,8
Charges financières	(25,0)	(21,3)
Produits financiers	4,7	3,4
Gains (pertes) de change	(5,1)	6,0
Charges financières nettes	(25,4)	(11,9)
Résultat avant impôts	190,5	197,9
Impôts sur les résultats	(66,5)	(70,2)
Résultat net de l'exercice	124,0	127,7
Résultat net revenant à :		
-Legrand	123,3	127,5
-Intérêts minoritaires	0,7	0,2

	2ème trimestre 2012	2ème trimestre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Chiffre d'affaires	1.137,5	1.071,4
Charges opérationnelles		
Coût des ventes	(542,0)	(506,3)
Frais administratifs et commerciaux	(302,3)	(283,8)
Frais de recherche et développement	(46,2)	(48,6)
Autres produits (charges) opérationnels	(18,6)	(17,0)
Résultat opérationnel	228,4	215,7
Charges financières	(26,0)	(25,2)
Produits financiers	5,8	8,7
Gains (pertes) de change	(5,5)	4,7
Charges financières nettes	(25,7)	(11,8)
Résultat avant impôts	202,7	203,9
Impôts sur les résultats	(57,3)	(64,8)
Résultat net de l'exercice	145,4	139,1
Résultat net revenant à :		
-Legrand	145,4	138,9
-Intérêts minoritaires	0,0	0,2

26) Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture du 30 juin 2012.

4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2012

Aux actionnaires

LEGRAND

Société anonyme
128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
87000 Limoges

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Legrand, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre, ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

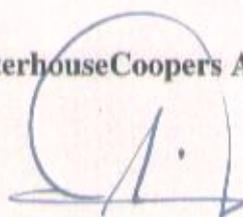
2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Neuilly-sur-Seine, le 26 juillet 2012

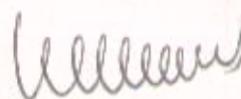
Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

A stylized signature in blue ink, consisting of a large circle with a vertical line through it and a horizontal line at the bottom.

Gérard Morin

Deloitte & Associés

A cursive signature in blue ink, appearing to read 'Jean Marc Lumet'.

Jean Marc Lumet

SIÈGE SOCIAL

128, avenue de Lattre de Tassigny
87045 Limoges Cedex - France
+33 (0) 5 55 06 87 87

www.legrand.com

